Point accueil CPAM :

Signez la pétition !

Disponible dans ce numéro

ça s'est passé

Le casse-croûte gastronomique fait carton plein ▶ P. 4

enjeux

La rentrée scolaire ▶ P. 7

Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 147 - octobre 2013

Le multi-accueil

Du sur-mesure pour les tout-petits

page 20

Fermetures nocturnes sur la RD7

Les travaux de construction du tramway T7 arrivent dans leur dernière ligne droite. Dans ce cadre, le réaménagement de la RD7 entrepris par le Conseil général entre lui aussi dans la dernière phase de chantier. Afin de procéder à la pose de couches de bitume de finition sur les voies de circulation, le tronçon allant du pôle Louis-Aragon à Villejuif jusqu'au cimetière de Thiais sera fermé à la circulation toutes les nuits de semaine de 21h30 à 5h30 du matin jusqu'au 11 octobre dans le sens Paris-Province. ●

Des plans de déviation complets sont disponibles en téléchargement sur le site www.tramwayT7.fr

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°147
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Jenny Romeiro Dias
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, William Le Bellec, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire

Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé … ça va se passer
- Le mois en images

7-12 Enjeux
- Sur les chemins de l'école …

14-15 Votre service public local
- Les agents d'accueil

16-17 Près de chez vous
- Ouverture d'une nouvelle déchèterie à Choisy-le-Roi
- Les travaux de voirie progressent dans le quartier Bretagne
- Un transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite
- Bienvenue à la nouvelle école Pasteur
- Quelle est la règle : les déjections canines

18-19 Acteur
- Daniel Gasnier, la petite reine comme thérapie

20-21 En débat
- Le multi-accueil : un accueil sur mesure pour les tout-petits

22-25 En actions
- Présentation du CME aux CM2 de la ville
- Activité du Conseil général : la coulée verte à Chevilly-Larue
- Lancement de la préparation budgétaire
- Quatrième réunion du comité consultatif du handicap
- Une pétition pour le maintien du point d'accueil CPAM
- 40 ans après, que vive Salvador Allende …

26-27 Tribunes
- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes
Culture
- Journées du patrimoine 2013, monuments et découvertes !
- Exposition des élèves de la Maison des arts plastiques
- Concert / Cinéma autour de Boris Vian
- Rendez-vous au piano
Livres et vous
- Quelques touches de piano
Mémoire
- 3 octobre 1943 : bombardement de la centrale électrique de Chevilly-Larue (2e partie)

32-33 Sports
- Pétanque : un beau dimanche contre la mucoviscidose
- Le forum des sports a fait le plein
- Tir à l'arc : une section labellisée

34-35 Vie pratique

imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire

0% C'est la décision que nous avons prise pour 2013 et 2014 concernant l'évolution des taux communaux d'imposition. Cela ne signifie pas que la feuille d'impôt n'augmentera pas, car la fixation des bases d'imposition est décidée par le Parlement sur proposition du ministre des Finances. Cela ne signifie pas non plus que la fiscalité locale s'en trouverait plus juste : elle souffre de deux défauts, dont l'un est qu'elle ne tient pas compte des revenus, et l'autre que les fortunes accumulées en placements spéculatifs ne sont pas imposables. Par ailleurs, je suis scandalisé par la situation qui est faite aux petits retraités qui perdent l'avantage de la non-imposition à cause de la révision du barème de l'impôt sur le revenu. Il faudrait réformer tout cela dans le sens de plus de justice fiscale et sociale, mais en attendant, votre Municipalité est solidaire de vos difficultés et n'aggravera donc pas la pression fiscale.

-50% C'est la décision que nous avons prise en 2008 pour l'évolution à la baisse des tarifs de la restauration municipale. Beaucoup pensaient que c'était une manœuvre électoraliste. Cinq ans après, chacun peut vérifier que ces tarifs ont été maintenus, actualisés de l'inflation. Mais surtout, chacun peut se féliciter que 40% d'enfants chevillais en plus fréquentent la restauration municipale. C'est bon pour leur équilibre à l'école. C'est bon pour le calme dans les rues de la ville. Et puis c'est une source d'économies et de tranquillité pour les parents.

-25% C'est la différence minimale qui existe entre une note de chauffage au gaz, dont on connaît les fluctuations tarifaires, et la facture payée par les Chevillais – locataires ou copropriétaires – qui sont raccordés au réseau de géothermie. Cette énergie propre est aussi un outil de justice sociale et un facteur d'économie. Cet été, nous avons pu raccorder sur le réseau la résidence Kennedy, qui en appréciera bientôt les bienfaits. La création de cette antenne a permis aussi de raccorder la piscine et le futur centre de loisirs. Ainsi, le budget de la commune profite, comme le budget des habitants, d'une substantielle économie. D'autant qu'à la faveur d'un renforcement du service public, les abonnements renouvelés depuis le 1er janvier 2013 bénéficieront d'une baisse tarifaire. C'est la « cerise sur le gâteau ».

100 à 150€ C'est la somme qu'ont pu économiser chaque mois les anciens locataires des logements ICADE déconventionnés lorsque nous sommes parvenus à les réintégrer dans le champ du logement aidé. Une ménagère me disait ainsi qu'elle avait gagné la valeur d'un caddie de supermarché. Il faut également savoir que les locataires des Sorbiers et d'Anatole France dont les logements vont être démolis et reconstruits, emménageront dans des logements neufs à un prix de loyer au m² inchangé.

Priorité au pouvoir d'achat

Tout cela prouve que lorsque l'on refuse l'austérité, lorsque l'on a un tissu économique local dynamique et facteur de ressources, lorsque l'on veut une société de justice et de solidarité pour tous ceux qui étudient, qui travaillent, qui créent, mais aussi pour ceux qui sont dans la difficulté ou arrivés au temps de la retraite, les moyens existent pour le faire. Tels sont nos choix, et les comptes de notre collectivité ne s'en portent pas mal du tout, car elle peut aussi investir pour l'emploi et pour préparer l'avenir. Qui a dit que les collectivités territoriales dépenseraient trop ? On ferait bien, en haut lieu, de regarder tout cela de plus près, et de demander l'avis des citoyens avant de bousculer de tels équilibres. ●

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Un week-end gastronomique

Les 21 et 22 septembre, la fête de la gastronomie (qu'elle vienne du terroir ou des grands restaurants) s'est invitée à Chevilly-Larue pour le plus grand plaisir des Chevillais. C'est en famille que ces derniers se sont promenés dans les allées animées du marché campagnard et ont rempli leurs paniers de délicieux produits venus des quatre coins de l'hexagone ❶. Ils ont été plus de 550 à se rendre le soir au parc Petit Le Roy pour participer au casse-croûte gastronomique organisé par la commune ❷. Ils ont alors goûté aux délices de toutes les cuisines. Ici un sauté de gambas préparé par deux chefs cuisiniers de l'Ordre culinaire international, là des brochettes de crevettes au curry concoctées par les agents du service de la Restauration municipale, plus loin des banderilles de viandes grillées à la commande par l'Espace Rungis, et là le gaspacho de la Ferme du Saut du Loup, … Les papilles de tous ont frétillé au rythme des découvertes culinaires offertes par cette soirée d'exception. De quoi mettre en alerte les amateurs de cuisine puisque, comme l'a annoncé Christian Hervy, le Maire, la commune va lancer un concours de recettes … rendez-vous en novembre !

❶

❷

Fête du jardinier amateur

« Magnifique ! Tout est beau ! », s'est exclamée une passante à la vue du stand présenté par les jardiniers des services techniques de la ville lors de la fête du jardinier amateur à Thiais les 13, 14 et 15 septembre. Et la passante disait vrai : composant autour du thème imposé « Rêves de futur », les artistes aux pouces verts avaient inventé le jardin dans la maison, le potager dans le salon, la bibliothèque en pleine nature. Les piments rouges pigmentaient les parterres de plantes aromatiques –persil, ciboulette, basilic. Un mandarinier agrémentait le thym, l'oseille et le cerfeuil. Les légumes (empruntés à la Ferme du Saut du Loup) poussaient dans la gazinière. Des corolles de fleurs flottaient sur une table d'eau. Près des bancs moussus, à défaut d'effeuiller les marguerites, tout incitait à la rêverie …

Portes-ouvertes à la Maison pour tous

La Maison pour tous a fait sa rentrée le 14 septembre dernier lors de sa journée portes-ouvertes. L'occasion de découvrir les activités proposées par cet espace mais aussi de se retrouver et d'échanger après les congés d'été.

Vidange de la piscine

Les nageurs ont fait grise mine les deux premières semaines de septembre : la piscine municipale était malheureusement fermée au public. Qu'ils sachent néanmoins que c'était pour la bonne cause car, durant ces deux semaines, les dix agents de la piscine ont procédé à la vidange du bassin et au grand nettoyage des abords de ce dernier, des vestiaires et des autres espaces collectifs.

Cérémonie de remise de la médaille de la Famille

Le 20 septembre, c'est en présence de plus d'une centaine de personnes que s'est déroulée la cérémonie de remise de la médaille de la Famille française. Cette distinction vient saluer les familles chevillaises ayant élevé au minimum quatre enfants. C'est en présence de leurs proches que les récipiendaires ont reçu leurs médailles et diplômes des mains de Christian Hervy, le Maire.

Vendredi 4 octobre à 19h

Remise des prix du concours Fenêtres, jardins et balcons fleuris

Fin septembre le jury finissait de délibérer et était prêt à rendre son verdict … Le suspense sera enfin dévoilé le vendredi 4 octobre à partir de 19h

- **Salle Léo Ferré – 65, avenue Franklin Roosevelt**

Jeudi 10 octobre de 10h à 17h

Le bus Itinéraire emploi à Chevilly-Larue

Le bus Itinéraire vers l'emploi du Conseil général, qui parcourt les villes du Val-de-Marne depuis le 26 septembre, fera une halte d'une journée à Chevilly-Larue, devant la Maison pour tous. Ce sera l'occasion pour les personnes sans activité, les étudiants ou les salariés souhaitant se reconvertir de récolter de nombreux renseignements et conseils sur les métiers, les formations, la création d'entreprise, la recherche d'emploi, la mobilité professionnelle et enfin l'accès aux droits.
Au programme également : une présentation des métiers de bouche en écho à l'installation de la future Cité de la Gastronomie sur le territoire.

- **Devant la Maison pour tous (23, rue du Béarn)**

Dimanche 13 octobre

Brocante d'automne

La traditionnelle brocante d'automne se déroulera place De Lattre de Tassigny toute la journée du dimanche 13 octobre. Les chineurs y trouveront sans aucun doute leur bonheur … Quant aux vendeurs, il est encore temps d'y réserver un emplacement. Le prix du mètre linéaire est de 7€ pour les Chevillais et de 10€ pour les autres et les mètres sont à prendre par paires. Tous pourront enfin visiter le stand de la Ressourcerie d'Athis-Mons qui récupère, trie et répare les objets et déchets encombrants pour revendre des objets de seconde main écologiques et équitables. De même, l'association Cyclofficine tiendra un stand d'auto-réparation de vélo.

- **Inscriptions : formulaires à retirer à l'accueil de la mairie (88, avenue Général de Gaulle) et aux accueils des relais-mairie Bretagne (40, rue Élisée Reclus), Larue (55, boulevard Mermoz) et Cœur de ville 13, rue Édith Piaf), en ligne www.ville-chevilly-larue.fr (rubrique A votre service/Actualités).**
- **Renseignements : Brossier organisation (06 58 78 19 23)**

Mardi 8 octobre à 16h30

Inauguration d'installations photovoltaïques à l'élémentaire Pierre et Marie Curie

Le mardi 8 octobre à 16h30, les Chevillais sont invités par la commune à prendre part à un moment important de la mise en œuvre de l'Agenda 21 (programme d'actions local en faveur du développement durable) : l'inauguration d'installations photovoltaïques et du compteur pédagogique de production d'électricité à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie. En effet, afin d'améliorer la performance énergétique du patrimoine communal, comme le prévoit une des fiches action de l'Agenda 21, des brise-soleil photovoltaïque ont été installés durant l'été afin d'obtenir une puissance de 19 800kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 7 foyers ou 60 classes.

- **Salle Léo Ferré – 65, avenue Franklin Roosevelt**

Sur les chemins de l'école . . .

en résumé

Entre la distribution des fournitures scolaires, des travaux d'envergure dans les écoles, la dotation de jeux de société dans dix classes, l'accueil du matin et du soir dans les maternelles et les élémentaires, les classes d'environnement et l'aide aux devoirs, la commune met tout en œuvre pour favoriser la réussite de tous les élèves. À cela s'ajoute la distribution d'un ordinateur à tous les collégiens de 6e par le Conseil général.

Rentrée scolaire

L'heure de la rentrée a sonné…

Au matin du mardi 3 septembre, 2057 élèves de maternelle et d'élémentaire ont repris le chemin de l'école. Ils étaient suivis de près par les 731 collégiens et 587 lycéens de la ville.

Dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville, la rentrée scolaire était plutôt sereine. Il faut dire qu'elle comptait avec deux ouvertures de classes, une petite section à la maternelle Pasteur et un CP à l'élémentaire Paul Bert A. Ce n'était pas une surprise ; elles étaient prévues dès le mois de juin au vu des hausses d'effectifs, 16 élèves de plus à la maternelle Pasteur et 23 de plus à Paul Bert B. Ces ouvertures ont donné lieu au recrutement, par la commune, d'un agent spécialisé des écoles maternelles (Atsem) et à la nomination de deux enseignants supplémentaires. Comme à l'accoutumée, la distribution gratuite des fournitures scolaires par Christian Hervy, le Maire, et Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local, a ravi les élèves. L'initiative est également très appréciée des parents qui réalisent ainsi des économies conséquentes sur leur budget de rentrée scolaire. Par ailleurs cette année, la commune, à titre expérimental, a doté en jeux de société dix classes du groupe scolaire Paul Bert. *« La réussite scolaire de tous les enfants passe aussi par la diversité des supports »,* précise Nora Lamraoui-Boudon. *« Le jeu favorise le développement de l'enfant et les apprentissages ».* Son usage se poursuivra au sein des familles puisqu'en fin d'année les enfants repartiront avec le jeu qu'ils auront choisi. *« Jouer en famille, cela renoue les liens parents/enfants ».* Dans les collèges, c'est la distribution des ordinateurs « Ordival », offerts par le Conseil général, qui a ravi les élèves de 6e. En revanche, au collège Jean Moulin les enseignants n'ont pas obtenu d'augmentation de la dotation horaire, comme ils le demandaient, ce qui aurait permis d'ouvrir une autre classe de 4e et d'éviter des effectifs à 27/28 élèves par classe. Au lycée Pauline Roland, qui faisait sa troisième rentrée, on ouvrait pour la première fois les classes de terminale ; cette fois ça y est, l'établissement fonctionne à plein régime. La rentrée scolaire a également permis à chacun de découvrir l'ampleur des travaux réalisés cet été dans toutes les écoles. Les services techniques de la ville ont effectué nombre de réparations ainsi qu'un grand nettoyage. La commune a poursuivi ses programmes de renouvellement du mobilier scolaire et d'équipement des écoles en mobilier informatique, accès internet et logiciels divers. Si toutes les écoles de la ville ont ainsi bénéficié de travaux, trois d'entre elles ont plus particulièrement fait l'objet de toutes les attentions. À la maternelle Pasteur, les locaux du rez-de-chaussée ont été totalement réorganisés (voir p. 16-17). À la maternelle Salvador Allende, un centre de loisirs a été aménagé dans les anciens logements de fonction et les travaux de création d'un nouvel office ont démarré. Quant au groupe scolaire Pierre et Marie Curie, il est désormais le premier à être équipé d'installations photovoltaïques de nature à améliorer le confort thermique tout en produisant des énergies renouvelables. La Semhach a par ailleurs raccordé tout le groupe Paul Bert à la géothermie. *« Les agents communaux se sont particulièrement investis pour nettoyer, préparer les salles en dépit des contraintes imposées par les travaux en cours, pour que les enfants trouvent à la rentrée des locaux agréables, accueillants »,* tient à souligner Naïs Tribes, responsable du service Enseignement-Enfance. À propos de travaux, ceux du collège Liberté avancent à grands pas ; les premiers locaux devraient être livrés d'ici fin février. Autant d'atouts qui ont fait que la rentrée 2013 s'est passée dans de bonnes conditions. ●

Géraldine Kornblum

> **On accompagne tout ce qui peut concourir à la réussite des enfants**
>
> **Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local**

La distribution des fournitures scolaires gratuites par Christian Hervy, le Maire, au jour de la rentrée.

Un ordinateur offert (par le Conseil général), ça a du bon la rentrée !

À l'école élémentaire Paul Bert A, la cour a été réaménagée et les marquages au sol ont été refaits, pour le plus grand plaisir des enfants.

Chiffres clés

2057

Le nombre d'élèves qui viennent de faire leur rentrée en école maternelle (830 élèves) et élémentaire (1227 élèves). Ils sont 1318 en collège (731 élèves) et en lycée (587 élèves).

1227

Le nombre d'élèves (élémentaires) à avoir reçu des fournitures scolaires gratuites le jour de la rentrée.

194

Le nombre d'élèves des collèges Liberté et Jean Moulin à avoir reçu un ordinateur « Ordival » par le Conseil général, soit la totalité des élèves entrant en 6e.

Bienvenue aux nouveaux principaux des collèges

❶ Au collège Jean Moulin, la nouvelle équipe de direction est composée de M. Jean Roch Cognet, principal de l'établissement, de Mme Geneviève Ducauze, son adjointe, et de Mme Nathalie Sarr, gestionnaire.
❷ Au collège Liberté, Mme Géraldine Peyronneaud est désormais la nouvelle principale de l'établissement. Mme Pascale Cazeau est son adjointe.

Parole d'élue

« C'est l'avenir qui se joue »

Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local

Dans les écoles maternelles et élémentaires, la rentrée s'est plutôt bien passée, parce qu'il y a eu ces deux ouvertures de classes, à la maternelle Pasteur et à l'élémentaire Paul Bert A. Il n'en est pas de même au collège ; l'augmentation de la dotation horaire qui était demandée par les enseignants du collège Jean Moulin n'a pas été accordée ! Quant à l'accueil des enfants de moins de 3 ans en maternelle, ce n'est malheureusement toujours pas une réalité. Cette année vont se jouer de grands enjeux de société autour de la réforme des rythmes scolaires. Parce que les incidences vont être énormes, nous voulions prendre le temps de la réflexion, de la concertation. Et on se retrouve avec une réforme imposée par l'État, financée par les collectivités ! Cela va se traduire par des inégalités entre les communes. C'est une remise en cause de l'école unique. Dans cette précipitation, l'intérêt de l'enfant n'est pas pris en compte.

Apprentissages par le jeu

S'amuser, c'est travailler sans en avoir l'air

La commune a doté dix classes du groupe scolaire Paul Bert (quatre classes de CP et six classes de CE1) de jeux de société. Ce dispositif expérimental a pour objectif de favoriser les apprentissages de manière ludique.

Dans le cadre du projet de ludothèque sur laquelle elle travaille depuis plus d'un an, la commune mène avec les partenaires éducatifs une réflexion sur la place du jeu dans la vie. Il n'y a qu'à observer un enfant qui joue pour comprendre combien le jeu n'est pas seulement un passe-temps pour lui ; cela fait partie intégrante de sa vie. Il peut être si concentré sur son jeu que plus rien autour ne semble exister ! Sans qu'il s'en rende compte, le jeu sollicite ses compétences (réfléchir, se souvenir, anticiper, déjouer un piège, etc). Dans un cadre pédagogique, le jeu peut devenir un outil bien utile dans les processus d'apprentissage et de développement de l'enfant, un formidable levier favorisant l'acquisition des connaissances. Par le jeu, l'enfant apprend à compter des cartes, lire des instructions, mais aussi à se maîtriser, à respecter les autres, … Finalement, le jeu développe le plaisir d'apprendre. Répondant à la demande d'enseignants du groupe Paul Bert, la commune a doté quatre classes de CP et six classes de CE1 de jeux de société. Quatre jeux par classe, choisis par chaque enseignant, sont ainsi fournis tout au long du premier trimestre. Ces enseignants proposeront régulièrement des ateliers-jeux aux élèves. À la fin de l'année scolaire, chaque enfant choisira son jeu préféré et pourra l'emporter à la maison afin de poursuivre en famille le « travail » mené en classe. Si la pratique du jeu en famille est associée à l'idée de loisir, de distraction, elle développe aussi le relationnel et, par là même, renoue les liens entre les parents et les enfants. Finalement, le jeu, c'est bon pour tout le monde ! ●

Fournitures scolaires

De bons outils pour apprendre

Comme chaque année, au jour de la rentrée tous les élèves d'élémentaires ont reçu des fournitures scolaires gratuites des mains de Christian Hervy, le Maire et Conseiller général, ou de Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement. Un sac à dos pour les CP, un sac à dos garni et un dictionnaire pour les CE1, une pochette avec fournitures dont un kit de géométrie pour les CE2 et les CM1, un dictionnaire, un stylo plume et une calculatrice pour les CM2 : voilà de quoi donner aux élèves envie de travailler et permettre aux familles de réaliser de précieuses économies sur leur budget de rentrée ! À noter que ces fournitures sont en matériaux recyclables ou fabriquées à base de produits recyclés. Les collégiens n'étaient pas en reste puisque le Conseil général du Val-de-Marne a également contribué à remplir les sacs à dos. Les élèves de 4e ont reçu une calculatrice scientifique. Quant à ceux qui entraient au collège en 6e, la surprise était de taille ; c'est un ordinateur qu'ils se sont vu offrir ! Pour la deuxième année, Ordival a fait des heureux ! Par cette initiative, le Conseil général entend équiper en informatique tous les collégiens en quelques années et ainsi favoriser l'égalité des chances de tous face à la réussite et donner la liberté d'accès à la connaissance. ●

Parole d'experte

« Le jeu favorise les apprentissages »

Marie Briquet, membre du Rased, institutrice spécialisée dans l'aide aux enfants en difficulté d'apprentissage

Le jeu domine l'univers de l'enfant ; c'est son « travail », son activité, quelque chose de très sérieux pour lui. Tous les modes de jeux, de motricité, de hasard, de réflexion développent en grande partie les mêmes compétences : le contrôle de soi, le respect des autres et du matériel, le goût de l'effort, l'acceptation de la frustration, la tolérance face à l'échec, la stratégie, la logique, la compréhension et l'intégration des règles. Le jeu permet à l'enfant d'acquérir et de développer les aptitudes indispensables à son épanouissement personnel, social et cognitif. L'enfant qui joue apprend à prendre des risques, surmonter des obstacles. Le jeu favorise les apprentissages : le jeu de bataille permet de comparer des quantités, « Le compte est bon » favorise la maîtrise mentale d'opérations, etc. L'usage du jeu en classe exige un projet pédagogique et quelques précautions : on ne joue pas pour apprendre mais on peut apprendre en jouant. L'activité ludique permet l'émergence d'intérêt pour les disciplines scolaires. Jouer à la maison présente les mêmes intérêts mais la pratique du jeu en famille doit être associée à l'idée de loisir. L'important, c'est le relationnel que cela créé.

Activités scolaires et périscolaires

L'école autrement

Il n'y a pas que dans la salle de classe qu'on apprend. La réussite scolaire passe aussi par les activités hors les murs, qu'elles soient culturelles, sportives ou de découverte.

De nombreux projets pédagogiques des écoles de la ville sont menés sur le temps scolaire en partenariat avec la médiathèque, le conservatoire, le théâtre, la Maison du Conte. Le sport n'est pas en reste : toutes les classes bénéficient de séances de natation et des éducateurs sportifs animent des séances de sport, toutes disciplines confondues, pendant le temps scolaire de la grande section maternelle jusqu'au CM2. Les classes d'environnement ont toujours un succès fou auprès des enfants, qu'il s'agisse des classes autour des arts du cirque en grande section maternelle ou des séjours pour les élèves de CM2 quelque part en France (mer, montagne, …) On ne saurait oublier les jardins pédagogiques proposés aux CP et CE1 ; de la théorie à la pratique, les apprentis jardiniers apprennent la saisonnalité … et la patience !

Parfois, certains élèves ont besoin d'une petite aide en plus pour réussir leur année scolaire. Pour eux, plusieurs dispositifs existent. À commencer par les ateliers Coup de pouce aux élèves en difficulté, l'aide aux devoirs proposée par le service municipal de la Jeunesse et l'accompagnement à la scolarité à la Maison pour tous ou au Pôle d'économie solidaire. Dans le cadre du Contrat territoire lecture passé entre la ville et le ministère de la Culture en octobre dernier, des animations lecture sont proposées dans les structures petite enfance, à la médiathèque et à l'épicerie solidaire Sol'Épi. Nouveauté cette année, une classe UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) a été ouverte à Chevilly-Larue : cinq élèves de CP, CE2 et CM1 de Paul Bert A la fréquentent déjà et bénéficient ainsi, 9h par semaine, d'un enseignement particulier leur permettant d'apprendre la langue française. ●

L'aide aux devoirs, un soutien précieux.

Accueils du matin et du soir/centres de loisirs

Activités et bien-être

Si l'heure de la rentrée a sonné dans les classes, il en est de même dans les centres de loisirs du mercredi et les accueils du matin et du soir. En maternelle comme en élémentaire, les portes des écoles s'ouvrent dès 7h pour accueillir les premiers enfants et se ferment à 19h. Entre deux activités calmes –jeux de société, lecture, dessin– ces derniers ont le temps d'échanger tranquillement avec leurs copains des accueils du matin et du soir. Quant aux centres de loisirs, ils sont des lieux propices aux découvertes ; tous s'appuient sur un projet pédagogique répondant aux objectifs du Projet éducatif local dont la priorité est de favoriser la réussite et l'épanouissement de l'enfant. ●

Horaires et inscriptions :

- **Accueil du matin : de 7h à 8h20**
- **Accueil du soir maternelle : de 16h30 à 19h**
- **Accueil du soir élémentaire : de 18h à 19h**
- **Étude (élémentaire) : de 16h30 à 18h**
- **Centre de loisirs : de 9h à 17h (accueil possible de 7h à 9h et de 17h à 19h) ou à la demi-journée jusqu'à 13h ou à partir de 11h45.**

Les centres de loisirs ont aussi fait leur rentrée.

Tarifs au quotient familial sauf pour l'étude et l'accueil du soir élémentaire (au forfait).

Réforme des rythmes scolaires

Le calendrier s'accélère … les inquiétudes pèsent

L'académie de Créteil vient d'en informer les maires : ceux-ci n'ont finalement que jusqu'en décembre pour envoyer leur projet de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

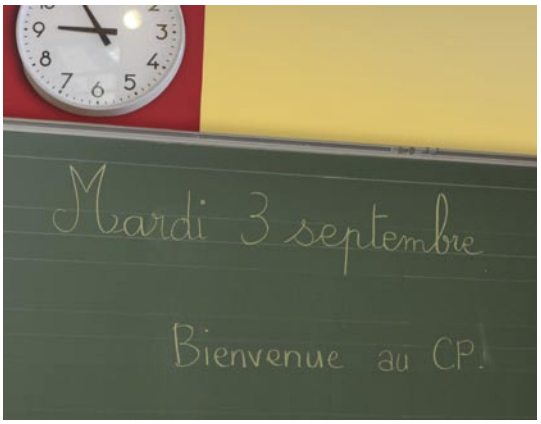

La réforme des rythmes scolaires prévoit d'ajouter une demi-journée d'école le mercredi ou le samedi matin (sur dérogation) et de réduire la journée de classe de 45 minutes au profit d'activités périscolaires à la charge des communes. Après concertation avec l'ensemble des directeurs d'école, les enseignants et les parents d'élèves élus et consultation des conseils d'école, le Conseil municipal du 2 avril a pris acte de la demande majoritaire de reporter à la rentrée 2014 l'application de cette réforme. Ce délai supplémentaire était nécessaire ; prendre le temps d'ouvrir une période d'études, de réflexions et de concertations plus approfondies permettant de mieux poser les enjeux éducatifs. Tout en s'appuyant sur le comité consultatif du Projet éducatif local (dont la liste des membres a été remise à jour) pour élaborer une méthode de travail et réfléchir à la meilleure organisation du temps scolaire pour les enfants, la commune s'est adjoint les services d'un bureau d'étude spécialisé, Inter Consultant Chercheur. Mais les maires du Val-de-Marne viennent de recevoir un courrier de la directrice académique les informant du calendrier de mise en œuvre de la réforme : les projets doivent être transmis à la direction académique d'ici décembre. Les choix de la demi-journée et d'organisation du temps scolaire doivent donc être décidés avant cette date. Choix qui de surcroît doivent être harmonisés avec l'organisation du temps scolaire de Vitry puisque la 4e circonscription, dont dépend Chevilly-Larue, s'étend sur une partie de cette ville. La commune est donc aujourd'hui dans l'obligation de réajuster son calendrier de consultation avec les acteurs de l'éducation en fonction du nouveau délai qui lui est imparti. ●

Élections de parents d'élèves

Parents, à vous la parole !

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'écoles et aux conseils d'administration des collèges et des lycées se dérouleront le vendredi 11 ou le samedi 12 octobre selon les établissements. Le vote peut se faire soit au bureau de vote le jour du scrutin soit par correspondance. Par ailleurs, le mardi 12 novembre auront lieu les élections au conseil d'administration de la Caisse des écoles ; le dépôt de candidature des parents qui souhaiteraient faire acte de candidature est possible jusqu'au 11 octobre. ●

Parole de parent d'élèves

« Je veux donner mon avis »

Myriam M, parent d'élève à la maternelle Salvador Allende

J'ai été très impressionnée par les travaux qui ont été réalisés à la maternelle Salvador Allende, que ce soit côté centre de loisirs ou côté office de restauration. Comme j'ai pu le voir le jour de l'inauguration, les salles sont agréables. Il me semble très important que les enfants bénéficient d'un environnement adapté et où ils se sentent bien. De bonnes conditions d'accueil, cela contribue au bien-être de l'enfant.

Je suis d'autant plus sensible à cela que ma fille a fait sa première rentrée cette année. J'ai bien l'intention de m'impliquer dans une association de parents d'élèves ; donner mon avis sur ce qui se passe dans l'école, c'est aussi une manière de contribuer à l'éducation des enfants.

Dans les relais-mairie, à l'hôtel de ville, à l'Espace commun des solidarités, les agents d'accueil sont pour les usagers le premier contact avec les services publics locaux.

Les agents d'accueil

Premier maillon pour répon

« Bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci . . . ». Nous connaissons tous les formules de politesse habituelles. Oui mais . . . l'accueil ce n'est pas que cela ! Au-delà d'un savoir-faire, l'accueil impose un savoir être : sourire, écoute, professionnalisme, assurance . . . Premiers interlocuteurs du public, les agents d'accueil ont un rôle clé en matière de qualité et d'efficacité de service. Leurs valeurs ajoutées : fournir une information adaptée à chacun ! Décryptage . . .

Les onze agents intervenant à l'accueil de l'hôtel de ville, au sein des trois relais-mairie ou à l'Espace commun des solidarités ont conscience de la responsabilité qui pèse sur leurs épaules ; ce sont eux qui donnent en quelque sorte le « ton », la « première impression » pouvant faciliter ou compliquer la suite de la relation entre l'usager et la collectivité. Pour certains, le *« contact avec la population »* est la dimension la plus intéressante du travail. Les agents d'accueil utilisent volontiers l'expression *« rendre service »* comme principe de référence. Être agent d'accueil nécessite surtout des compétences bien particulières allant de la disponibilité à une très bonne connaissance générale de tous les services municipaux.

Prendre le temps d'écouter

L'établissement de relations de sociabilité avec les habitants est au cœur même de la définition des fonctions d'agent d'accueil. Accueillir, diagnostiquer les demandes, informer et orienter à bon escient, tels sont les maîtres mots. *« Chaque situation est différente »*, précise Fabienne Canon. *« Il faut savoir écouter pour connaître la demande réelle. Pour faire ce métier, il faut déjà aimer le contact, avoir un sens social, faire preuve de tolérance, de compréhension, faire en sorte que cela se passe bien, et toujours avec le sourire. C'est quand même plus agréable, non ? Il faut être très disponible ! À l'accueil on doit laisser derrière soi ses problèmes personnels, familiaux … et accueillir les habitants avec toute son énergie ».*

Dans le détail, les agents d'accueil orientent les usagers vers les différents services, répondent à toutes les demandes très diverses et variées, que celles-ci concernent les services publics municipaux ou d'autres administrations. Car les usagers ignorent souvent quelle administration ou quel service est concerné par leur(s) question(s). *« Je dois aussi savoir faire preuve de discrétion et de tact pour «filtrer» des visiteurs indésirables et garder mon sang-froid face à des interlocuteurs qui peuvent être impatients ou mécontents ».* Ces agents assurent l'accueil téléphonique du service, distribuent aussi les imprimés à compléter pour obtenir une carte d'identité, un passeport, … Selon les jours de la semaine et selon les moments de la journée, la fréquence des usagers varie. Quelle que soit l'affluence, il faut prendre le temps, accorder à chacun la même bienveillance sans porter de jugement.

dre aux demandes

Une mission polyvalente

« Nous devons être en mesure de qualifier une situation, de hiérarchiser et distribuer les informations, de traduire celles-ci en « langage » administratif » soulignent à l'unisson Véronique Lefrançois et Sophie Raffy, à l'accueil du tout nouveau relais-mairie en Cœur de ville. *« La proximité de cette structure d'accueil dans un quartier est fondamentale ! Cela permet de percevoir autrement la personne. On connaît les gens, on les nomme et on les reconnaît. Au-delà, c'est un moyen de mieux saisir l'identité du quartier et d'adapter les réponses aux besoins. Une personne qui arrive ici doit partir avec une réponse. C'est intéressant de voir tout ce public en même temps : les personnes âgées, les enfants de tout âge ... ».* Un avis que partage Nacera Naci, agent du service Petite enfance au sein de l'Espace commun des solidarités. *« Je suis au service des familles, à leur contact direct : c'est très enrichissant sur le plan humain, et lorsqu'on réussit à aider une personne, on a vraiment le sentiment d'être utile, c'est valorisant ! Notre métier évolue. Il y a quelques années encore, la fonction d'accueil était simplement de recevoir et surtout répondre au téléphone. Aujourd'hui, c'est devenu un métier polyvalent, car on nous demande de vraies compétences administratives ».*

Partir des besoins du citoyen, pour améliorer les services rendus ...

Dans un contexte économique et social complexe, l'engagement du personnel municipal en faveur des Chevillais est indispensable au maintien de la cohésion sociale, à l'amélioration du cadre de vie, à la recherche du bien-être de la population. Ainsi, quelles que soient sa condition, sa situation, ses difficultés, chaque habitant doit pouvoir accéder aux services publics municipaux. C'est l'égalité des usagers devant le service public. En faisant le choix d'ouvrir des relais-mairie dans différents quartiers de la ville (le troisième en date ayant été inauguré samedi 28 septembre), la commune a également fait celui de la proximité, avec pour objectif l'amélioration du service public local. ●

William Le Bellec

Bienvenue au nouveau relais-mairie !

Depuis le 16 septembre, les habitants des quartiers Centre, La Guinet et Sorbiers-Saussaie bénéficient d'un nouvel équipement de service public de proximité : un relais-mairie (le troisième à l'échelle de la commune, après les relais-mairie Bretagne et Larue). Au sein de cette structure (inaugurée officiellement le 28 septembre), les usagers ont la possibilité d'effectuer nombre de démarches administratives (État-civil/Élections, Enseignement-Enfance, Retraités-Santé-Handicap, Jeunesse, Aménagement Habitat et Développement économique). Particularité : dans le cadre de son Agenda 21, ce lieu accueillera également un espace dédié aux questions liées à l'énergie. Les particuliers pourront y rencontrer des professionnels afin d'obtenir des conseils personnalisés sur les économies d'énergie dans leur logement et s'informer sur les énergies renouvelables. Seront également proposés des expositions et des débats ainsi que la réalisation d'études de faisabilité technique gratuite. De manière ludique, les Chevillais peuvent d'ores et déjà y découvrir aussi la « borne Éco-Gestes ». Cette dernière permet de parcourir les différentes thématiques du développement durable.

• Relais-mairie en Cœur de ville
13, rue Édith Piaf (01 56 34 70 54 ou 55)
Ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
• Pour connaître l'intégralité des démarches qui peuvent être effectuées dans chacun des relais-mairie, consultez le site internet de la ville, www.ville-chevilly-larue.fr.

Boîtes à vêtements

Ne jetez plus vos vieux habits !

Un tee-shirt devenu trop petit ? Un pantalon un peu usé ? Ne les jetez pas à la poubelle ! Déposez-les plutôt dans l'une des trois boîtes à vêtements mises à disposition dans la ville. Cela permettra de les redistribuer, les recycler, les valoriser et de faire des heureux …

Emplacements des boîtes à vêtements : Maison des associations (12, rue Élisée Reclus), Parc des sports (Rue du Stade), foyer des anciens (15, rue Dericbourg)

Choisy-le-Roi

Ouverture d'une nouvelle déchèterie

Le Syndicat intercommunal d'exploitation et de valorisation des déchets (Sievd), dont Chevilly-Larue est membre, a procédé mi-août à l'ouverture d'une nouvelle déchèterie à Choisy-le-Roi. Ceci porte au nombre de trois les déchèteries réparties sur son territoire. Si les Chevillais ont la chance de disposer de l'une d'elle à domicile (la déchèterie intercommunale de Chevilly-Larue est située rue du stade), ils bénéficient également d'un accès gratuit à celle de Choisy-le-Roi mais également à celle de Villeneuve-le-Roi. Ceci peut s'avérer utile dans la mesure où ces trois déchèteries intercommunales fonctionnent en réseau et ferment chacune un jour différent dans la semaine. Celle de Chevilly-Larue est fermée le mardi, celle de Choisy-le-Roi le mercredi, celle de Villeneuve-le-Roi le jeudi. L'accès aux déchèteries intercommunales est gratuit pour les habitants des 10 communes du Sievd. Lors de leur première visite, les usagers doivent se présenter avec un justificatif de domicile. Par la suite, ils recevront un badge qu'ils pourront utiliser indifféremment sur les trois déchèteries.

• **Déchèterie intercommunale**
133, avenue d'Alfortville 94600 Choisy-le-Roi

Quartier Bretagne

Les travaux de voirie progressent

Les riverains du quartier Bretagne l'auront constaté, les travaux de voirie mis en œuvre dans leur quartier avancent à grand pas. Alors que les travaux opérés dans la rue du Général Leclerc viennent de s'achever, le réaménagement des rues Émile Zola et Élisée Reclus progresse rapidement. Le chantier de ces deux dernières rues est effectué à la faveur de la requalification du quartier Anatole France et intégralement financé par l'Établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine-Amont (EPA-ORSA) et subventionné par l'État et la Région. Au programme des travaux : réfection de l'assainissement et mise en séparatif des réseaux, enfouissement des réseaux aériens, réfection des trottoirs, des chaussées et de l'éclairage public. Tandis que le réaménagement de la partie de la rue Émile Zola située entre les rues Anatole France et Élisée Reclus touche à sa fin, celui de la partie nord de la rue Élisée Reclus (entre les rues Edison et Émile Zola) devrait s'achever fin novembre. Début octobre, les travaux débuteront dans la partie sud de la rue Élisée Reclus (entre la rue Émile Zola et l'avenue de la République) et dureront jusqu'aux fêtes de fin d'année. Le réaménagement de ces rues permettra une réorganisation totale du stationnement (ces deux rues seront dotées de 42 places) afin de pacifier et sécuriser la circulation automobile dans cette zone.

Déjections canines : quelle est la règle ?

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal de compagnie pour le bien-être des piétons, sous peine de se voir verbaliser d'une contravention de 5e classe (1500€) assortie d'un jugement au tribunal de police. C'est pourquoi le territoire chevillais compte 22 bornes Toutounets mettant à disposition des petits sachets plastiques qui permettent aux maîtres de ramasser ce que leur compagnon à quatre pattes aura laissé sur le trottoir et de jeter le tout dans la borne. Quatre nouvelles bornes Toutounets seront d'ailleurs installées prochainement.

Pour connaître l'emplacement des Toutounets rendez-vous sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

Inauguration

Bienvenue à la nouvelle école maternelle Pasteur !

Le 12 septembre, des parents des élèves de l'école maternelle Pasteur ont assisté à l'inauguration de plusieurs réalisations dans l'école de leurs enfants, en présence de nombreux élus municipaux. C'est avec beaucoup de satisfaction qu'ils ont découvert le nouveau visage de l'école. Le rez-de-chaussée des locaux a ainsi été totalement réaménagé afin de créer une entrée unique, un nouvel espace centre de loisirs et une salle de classe. La salle des professeurs et le bureau de la directrice ont également été rénovés. Un nouveau bâtiment abrite par ailleurs désormais le nouvel office (cuisine) de 80m² et sa salle de restauration de 150 places qui accueillera tous les demi-pensionnaires de l'école. *« Ce réaménagement nous permet d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions »* a souligné Christian Hervy, le Maire.

Solidarité

Un transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

Depuis le mois de septembre, les personnes âgées, en situation de handicap ou momentanément empêchées de se déplacer peuvent faire appel au service de transport à la demande mis en place par la commune. Ce dispositif d'aide à la mobilité est gratuit. Du lundi au vendredi de 9h à 17h, deux véhicules adaptés de 3 à 9 places accompagnent les usagers dans leurs déplacements ponctuels à Chevilly-Larue et dans les communes limitrophes. Ces personnes peuvent ainsi se rendre plus aisément dans les centres et cabinets médicaux, les pharmacies, les hôpitaux, les cimetières, les services administratifs …

• Pour réserver un trajet, contactez le 01 45 60 18 96 du lundi au vendredi de 9h à 12h. Il est vivement conseillé de réserver au moins 48h à l'avance.

Quartiers La Guinet et Larue

Les rencontres de quartier touchent à leur fin

Alors que la plupart des Chevillais ont déjà reçu la visite de leurs élus dans le cadre des rencontres de quartier qui ont débuté en juin, c'est au tour des quartiers La Guinet et Larue d'accueillir l'équipe municipale. Ils pourront à leur tour apporter leurs suggestions d'actions à mettre en œuvre pour améliorer leur cadre de vie.

Quartier La Guinet

• Jeudi 3 octobre à 19h30
Réunion publique : salle Léo Ferré
(65, avenue Franklin Roosevelt)

Quartier Larue

• Samedi 5 octobre de 10h à 12h
Itinéraire : départ à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue des Acacias

• Lundi 7 octobre de 18h à 20h30
Itinéraire : départ allée des Camélias

• Jeudi 17 octobre à 19h30
Réunion publique : salle Jacqueline Auriol
(1, avenue Georges Guynemer)

Daniel Gasnier
La petite reine comme thérapie

En 1995, alors âgé de 38 ans, Daniel Gasnier, facteur, apprend qu'il est asthmatique. Fini le sport ! Dorénavant, il n'a plus droit qu'à la marche, et à un rythme lent. Malgré l'entrave que lui inflige ce nouveau tempo, au bord de sombrer dans les marécages de la mélancolie, Daniel remonte sur son vélo. Dans un second souffle, il se lance un défi : faire, sous surveillance médicale, un tour de Bretagne avec lui. Huit ans plus tard, à travers un récit sincère et attachant, Daniel le Chevillais partage sa belle aventure dans un livre intitulé *Le bonheur en pédalant.*

Homme de lettres, le facteur Daniel Gasnier a grandi dans une Haute-Vienne terrienne et rurale. Sur les bancs de l'école, déjà sensible aux mots, il apprécie les vers de Rimbaud et les romans de Victor Hugo. À l'adolescence, il espère entrer aux Beaux-Arts mais une bourse d'étude refusée le conduit, par dépit, à suivre un cursus en dessin industriel technique au lycée. Loin d'être convaincu de ce choix, le destin, qui avait pour Daniel d'autres projets, s'arrangea pour qu'une annonce dans le journal, pousse son protégé à passer un concours pour entrer comme facteur aux PTT. L'épreuve passée et réussie, Daniel quitte à 17 ans et demi le lycée, les siens et son Haut-Limousin pour rejoindre en région parisienne qu'il ne connaît pas, la brigade roulante de Choisy-le-Roi. Il s'achète un porteur et pendant plus de six ans distribue le courrier en tricotant à vélo rues et avenues. La tête dans le guidon, il réussit ensuite un examen de tri. Une étape qui lui permet d'être, pendant cinq ans, titulaire d'un quartier à Orly. En 1976, il fait la rencontre de celle qui devient son épouse en 1982, puis la mère de ses deux enfants … Entre temps, en 1981, Daniel est nommé à La Poste DOTT (Direction opérationnelle territoriale transport) où il officie toujours. Divorcé en 1985, diagnostiqué asthmatique en 1995, Daniel finit, après de longs mois sur la nationale de la solitude, par s'échapper du peloton de l'échec sentimental. *« Vent dans le dos, je retrouve goût à la vie avec "P'tite fleur", étudiante en assurance, douce et divine (...) »* confie-t-il aussi dans son livre. Un tandem passionné qui durera six ans. En 2005, conscient des années qui les séparent, Daniel laisse sa belle s'envoler vers sa jeunesse. Cette rupture ajoutée à l'asthme qui depuis dix ans étouffe son tempo l'amène peu à peu à broyer du noir. Mal dans sa tête et dans sa peau, dans l'antichambre du spleen, Daniel n'y tient plus et décide de remonter sur son vélo. Alors qu'au fil des kilomètres son souffle s'améliore, l'idée d'un tour de Bretagne à bicyclette s'impose à lui comme un défi. Sous surveillance médicale, *« avec la naïveté de celui qui ne sait pas où il va mais qui sait ce qu'il cherche »,* le 2 juin 2005 notre Chevillais s'élance avec Couic-Couic, son fidèle destrier à deux roues, sur les routes de l'Aventure. Il a vingt jours pour faire 1 500 km et traverser huit départements. Vingt jours de faux plats, de combats, de solitude, de paysages, de rencontres et de doutes que notre "cyclo-routard" écrit tout d'abord dans un carnet de route et qu'il partage aujourd'hui dans un livre vivant, touchant, riche de culture et intitulé *Le bonheur en pédalant.* Un petit bijou de récit présenté cette année au Festival du voyage à vélo de Saint-Denis (93) et dont les ventes se sont envolées. Bien décidé à nous embarquer de nouveau sur son porte-bagages, en chemin vers son destin d'écrivain, Daniel sortira début octobre chez le même éditeur en ligne un nouvel ouvrage, *Le vélo, mon sauveur.* Pour l'heure, celui que les Chevillais surnomment le G.O continue d'organiser gratuitement des cyclo-randonnées. Toujours en selle, il envisage un tour de France, d'Europe et du monde… Et comme toujours, libre, avec Couic-Couic pour compagnon, Daniel s'en ira, le cœur serré, sans se retourner… ●

Florence Bédouet

Contact cyclo-randos : 06 62 64 89 58 -
Mail : gasnierdaniel@yahoo.fr
Blog : www.dubonheurenpedalant.blogsopt.com
Le livre *Le bonheur en pédalant* est disponible à l'achat en ligne (12€) sur le site www.thebookedition.com.

Le multi-accueil les Petites colombes est une structure petite enfance un peu particulière ; les tout-petits, dès 3 mois jusqu'à leur entrée en école maternelle, y sont reçus soit en accueil régulier, comme dans les autres crèches, soit en accueil occasionnel. Un fonctionnement parfois méconnu des parents.

Un accueil sur mesure pou

Il faut se rappeler les origines pour comprendre le fonctionnement actuel du multi-accueil. Lorsqu'il a été créé en 2009, le multi-accueil se composait de deux entités, bien distinctes l'une de l'autre si ce n'est qu'elles cohabitaient sous le même toit ; il y avait d'une part la crèche les Petites colombes, crèche collective municipale traditionnelle en accueil régulier, et d'une autre part une halte-garderie pour des accueils occasionnels. Mais depuis peu la crèche collective et la halte-garderie se sont regroupées pour devenir « le multi-accueil les Petites colombes ». À cette occasion, l'amplitude horaire a été allongée pour s'harmoniser avec celle des autres structures d'accueil de la ville (7h-19h au lieu de 7h30-18h30), des places d'accueil occasionnel ont été ouvertes le mercredi (ce qui n'était pas le cas auparavant : fermeture le mercredi) et la capacité d'accueil de l'ensemble du multi-accueil a augmenté. Dès lors, l'appellation « multi-accueil » a pris tout son sens : elle ne veut plus dire « deux accueils distincts » mais bien « un lieu d'accueil, deux manières d'être accueilli », selon le choix des parents lors de l'inscription : accueil occasionnel sur des journées continues ou des demi-journées sur réservation (jusqu'au matin même pour un accueil l'après-midi si des places sont encore disponibles), accueil régulier plusieurs fois dans la semaine après attribution d'une place en commission et signature d'un contrat d'accueil.

Un fonctionnement tout en souplesse

Le multi-accueil les Petites colombes compte 39 places, soit 34 places en journée continue (contre 26 avant le regroupement des deux structures) et 5 places en demi-journée. Comme dans les autres structures collectives, l'enfant, accueilli à la journée ou à la demi-journée en accueil occasionnel ou régulier, est pris en charge par des professionnelles qualifiées de la petite enfance. L'accueil est organisé en fonction des rythmes et des besoins de chaque enfant. Les familles qui ont besoin de faire garder leur enfant de manière ponctuelle doivent s'inscrire directement auprès de la directrice du multi-accueil et peuvent ensuite réserver des plages horaires à la journée (8h30-17h30) ou à la demi-journée (8h30-11h30 ou 14h30-17h30). Cette réservation peut s'effectuer le matin même pour un accueil l'après-midi dès lors qu'il y a de la place disponible. Ce mode de garde souple est notamment particulièrement

r les tout-petits

adapté aux familles qui gardent leur enfant à domicile pendant un congé parental, aux parents à la recherche d'un emploi, … Ainsi, pendant que les parents effectuent leurs démarches administratives, les enfants sont accueillis dans un lieu où ils peuvent apprendre la vie en collectivité et se socialiser, expérimenter et découvrir (lecture d'histoires et de contes, peinture, jeux d'eau, sortie au cinéma, etc). C'est aussi l'occasion pour certains parents de prendre du temps pour eux et de trouver des professionnels expérimentés pour les conseiller ou les accompagner dans leur rôle de parent. Enfin, le multi-accueil permet de s'adapter au mieux aux besoins des parents et des enfants. ● **Géraldine Kornblum**

Inscriptions en crèche

Un point mensuel d'information et de pré-inscription petite enfance a lieu chaque 2e mardi du mois à 17h à l'Espace commun des solidarités. Les familles sont reçues par les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville.
Les pré-inscriptions ne peuvent s'effectuer qu'à partir du 7e mois de grossesse et sont communes à toutes les crèches de la ville, à l'exception de l'accueil occasionnel du multi-accueil. Les demandes d'accueil occasionnel se font directement au multi-accueil.

• Espace commun des solidarités
4, place Nelson Mandela

• Multi-accueil les Petites Colombes
12, rue de Bretagne.

Les aides financières

• Le tarif des crèches appliqué aux familles est calculé en fonction d'un barème établi par la Caisse d'allocations familiales. Cette dernière contribue financièrement à l'accueil des enfants en versant une subvention à la commune. Cette subvention permet de réduire la participation des familles.

• Les familles qui font appel à une assistante maternelle privée peuvent bénéficier de l'allocation différentielle. Cette aide est versée par la commune. Son montant est calculé en fonction des revenus des familles et du contrat signé avec l'assistante maternelle.

Tous renseignements auprès du Relais assistantes maternelles (01 79 61 63 20) ou du service Petite enfance (01 56 30 02 92).

Un mode de garde adapté aux besoins

Nous avons réorganisé le multi-accueil pour mieux répondre aux besoins des familles chevillaises. En ouvrant désormais cette structure le mercredi, et en harmonisant son amplitude horaire avec celle des autres crèches de la ville, nous avons augmenté sa capacité d'accueil. De plus, sa gestion plus souple est particulièrement adaptée aux parents qui n'ont pas besoin d'un mode de garde régulier. Certains parents, des femmes le plus souvent, sont en recherche d'emploi par exemple ; l'accueil occasionnel leur offre un mode de garde de qualité tout en leur laissant du temps pour effectuer leurs démarches. Certains enfants sont d'ailleurs passés de l'accueil occasionnel à l'accueil régulier lorsque leurs parents ont retrouvé un emploi ! Une réflexion est sans doute à mener pour voir si ce système ne pourrait pas être étendu aux autres structures.

Dominique Lo Faro,
conseiller municipal délégué à la Petite enfance

Célébration

40 ans après, que vive Salvador Allende …

Du 3 au 24 septembre, la commune a célébré avec émotion le 40e anniversaire de la chute du gouvernement progressiste d'Unité populaire de Salvador Allende, suite au coup d'État au Chili le 11 septembre 1973.

« ***Allez de l'avant en sachant que bientôt s'ouvriront de grandes avenues sur lesquelles passera l'homme libre pour construire une société meilleure »,*** tels sont les derniers mots prononcés par le président Salvador Allende avant le coup d'État du général Augusto Pinochet qui entraînera sa mort et l'avènement d'une dictature militaire. Salvador Allende et son gouvernement d'Unité populaire (composé de socialistes, de communistes, de radicaux, d'autres petits partis de gauche et avec au début le soutien de la démocratie chrétienne) qui ont gouverné le Chili pendant trois ans, ont marqué l'Histoire par la mise en place d'une politique porteuse d'un progrès social sans précédent. C'est cette histoire que les Chevillais étaient invités à découvrir du 3 au 21 septembre à la médiathèque en parcourant les allées de l'exposition *Plus que jamais … Salvador Allende,* réalisée par l'Association d'ex prisonniers chiliens-France. Le 7 septembre, les curieux étaient d'ailleurs venus en nombre pour échanger avec Franck Gaudichaud, maître de conférences et collaborateur du Monde diplomatique, et Vladimir Chavez, à l'époque député allié du gouvernement Allende et préfet de la province de Concepcíon, autour de ces « mille jours qui ont ébranlèrent le monde » (du titre de l'ouvrage de Franck Gaudichaud). Nationalisation des secteurs clés de l'économie, extension de la sécurité sociale, réforme agraire et celle de l'école, gel du prix des produits de première nécessité : la première année du gouvernement Allende, le PIB du pays a augmenté de 8%, le chômage est descendu à 3,1% et les salaires ont augmenté de 40 à 60%. C'est en l'honneur de ces réalisations et notamment celles à l'intention de la jeunesse et de l'enfance que le Conseil municipal a procédé à l'inauguration du centre de loisirs maternel portant le nom Salvador Allende, le 18 octobre dernier. *« Nous avons choisi ce nom parce que nous accordons un grand intérêt à son œuvre à la tête du gouvernement d'Unité populaire au Chili, aussi bien pour lutter contre la pauvreté que pour développer l'éducation et la culture, mais également parce que personne ne doit oublier que cette grande œuvre d'émancipation humaine a été brisée net par un coup d'État militaire »* a déclaré à cette occasion Christian Hervy, le Maire. ●

Un centre de loisirs à l'école Salvador Allende

Le nouveau centre de loisirs de l'école maternelle Salvador Allende a fière allure … Lors de son inauguration, le 18 septembre, parents et enfants ont arpenté ce nouvel équipement (réalisé dans d'anciens logements de fonction) pour en découvrir le moindre de ses recoins. Quatre salles dédiées aux activités manuelles et une salle polyvalente permettent d'accueillir jusqu'à 100 enfants. Enfin, une entrée directement reliée à l'école permet de continuer à mutualiser l'utilisation de certains locaux comme les dortoirs, la cour ou le réfectoire. ●

Comité consultatif du handicap

Faire le bilan et continuer à progresser

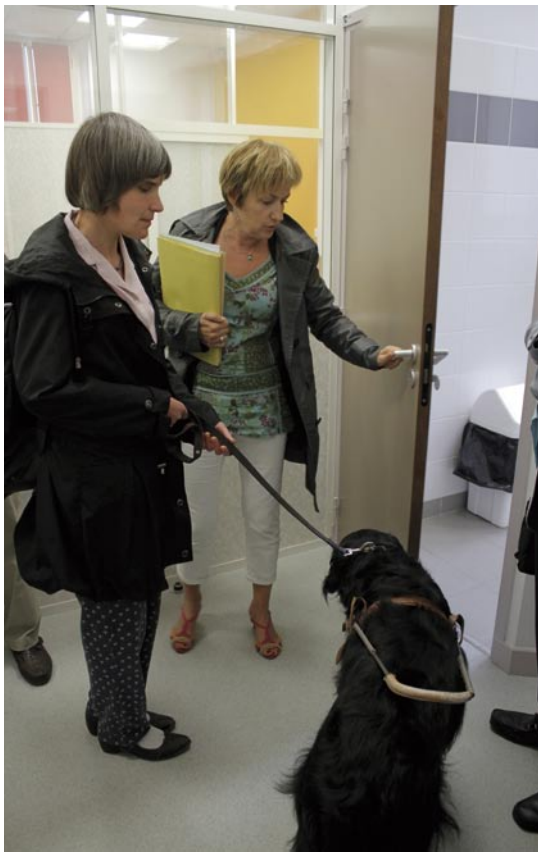

Le 12 septembre dernier, le Comité consultatif du handicap, composé d'élus, d'agents municipaux, de représentants d'associations ou d'institutions telles que la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et de personnes atteintes d'un handicap physique, a tenu sa 4e réunion. À cette occasion, un bilan des actions menées cette dernière année en faveur d'une meilleure prise en compte du handicap a été présenté à l'assemblée. En terme d'accessibilité de l'espace public, la conduite de trois « itinéraires privilégiés » par la commune depuis 2011 a permis d'établir un diagnostic sur le terrain des problèmes que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite. Cette initiative a donné lieu à la réfection de parties de voiries endommagées, au réglage des feux sonores ou au déplacement de mobiliers urbains. De même, toutes les rues faisant l'objet de réhabilitation ont été mises aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite des locaux de l'ancienne mairie (qui abrite notamment le service Retraités-Santé-Handicap) est achevée. Néanmoins, comme l'ont déploré de concert deux personnes non-voyantes, *« certaines personnes n'élaguent pas leurs haies et nous nous prenons dans le visage les branches qui dépassent »*. Chacun est donc appelé à faire preuve de civisme en élaguant les branches des haies de son jardin qui dépassent sur la voie publique et à ne pas garer son véhicule sur les trottoirs ou les bateaux, afin de ne pas entraver la circulation des personnes à mobilité réduite. Enfin, au chapitre des réflexions en cours, les thèmes du logement adapté et de la signalisation des itinéraires privilégiés afin de sensibiliser les habitants aux difficultés de déplacement des personnes à mobilité réduite ont également été évoqués. ● **Léa Goutmann-Becker**

Service de proximité

Une pétition pour le maintien du point d'accueil CPAM

Les Chevillais l'auront constaté avec contrariété, le point d'accueil de la sécurité sociale (CPAM) situé avenue Roosevelt a fermé ses portes durant tout l'été sans presque aucune information préalable aux usagers. Ce service de proximité, pourtant indispensable à la satisfaction des besoins des assurés sociaux, est en effet soumis depuis plusieurs années à des fermetures intempestives et ne dispose plus aujourd'hui que d'une amplitude d'ouverture réduite à trois jours par semaine. Par ailleurs, alors que la commune et les Chevillais réclament avec force depuis longue date l'installation d'une boîte aux lettres extérieure afin que les usagers puissent y déposer leurs courriers en dehors des heures d'ouvertures, aucune disposition n'a encore été prise en ce sens. Face à ce constat, la commune de Chevilly-Larue lance une pétition afin de réclamer le maintien du point accueil de la sécurité sociale avec une ouverture 5 jours sur 7 (y compris pendant les congés scolaires) et l'installation d'une boîte aux lettres extérieure. ●

La pétition est disponible dans ce numéro du journal et sur les sites internet www.ville-chevilly-larue.fr et www.jeunes.ville-chevilly-larue.fr

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 24 septembre 2013

- **Lancement de l'appel d'offres ouvert relatif à la fourniture d'équipements pour le centre de loisirs et le lieu d'accueil des collégiens**
  Vote : unanimité
- **Subvention exceptionnelle à l'association des petites villes de France pour le fonds de solidarité des communes du sud-ouest – Midi-Pyrénées**
  Vote : unanimité
- **Demande de subventions auprès de la CAF du Val-de-Marne et de la CNAF au titre des travaux de rénovation de la crèche Maison Bleue**
  Vote : unanimité
- **Mise à jour des membres du comité consultatif du Projet éducatif local**
  Vote : unanimité
- **Accord-cadre du Contrat de développement territorial (CDT) Grand Orly**
  Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP), 8 abstentions (SC, PS, Modem)
- **Grand Orly : territoire de projet et objectifs stratégiques**
  Vote : 25 pour (PC, PG-RG, PS, NI, UMP, Verts, UMP), 8 abstentions (SC, PS, Modem)
- **Protocole d'accord financier avec le Conseil général du Val-de-Marne pour le remboursement des frais de construction d'un mur de délimitation entre la RD7 et la place De Lattre de Tassigny**
  Vote : unanimité
- **Compte-rendu d'activité à la collectivité locale de la ZAC Petit-Le-Roy et de la ZAC RN7 Nord, exercice 2012**
  Vote : unanimité
- **Fixation du tarif des emplacements du marché de Noël 2013**
  Vote : unanimité
- **Subvention exceptionnelle à l'association Amitiés Chevilly-Larue Victoria Roumanie (ACVR)**
  Vote : unanimité
- **Contribution de la commune au Fonds de solidarité habitat (FSH) au titre de l'année 2013**
  Vote : unanimité
- **Désignation d'un représentant de la commune au conseil de la vie sociale de l'Association des résidences pour personnes âgées (Arepa)**
  Vote : unanimité
- **Subvention exceptionnelle pour le projet de maison médicale**
  Vote : unanimité
- **Vœu de la majorité municipale pour une métropole du Grand Paris efficace, s'appuyant sur les dynamiques du territoire**
  Vote : 23 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts), 4 contre (PS, SC, Modem), 5 abstentions (PS, SC, UMP), 1 ne prend pas part au vote (PS)
- **Vœu de la majorité municipale concernant le taux de TVA sur les déchets ménagers et le gel de la taxe générale sur les activités polluantes**
  Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, UMP), 3 abstentions (SC, Modem), 3 ne prennent pas part au vote (PS, SC)

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 novembre

Lexique :
PC : Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG :** Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS :** Groupe Socialiste de la majorité, **NI :** Groupe des Non-inscrits, **Verts :** Groupe Europe écologie-les Verts, **SC :** Groupe Socialistes et citoyens, **Modem :** Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP :** Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Éducation civique

Le Conseil municipal, du plus petit au plus grand …

Fin septembre, les 254 enfants scolarisés dans les classes de CM2 des écoles de la ville ont tour à tour assisté à un cours d'éducation civique un peu particulier … Ces derniers ont ainsi reçu la visite de Christian Hervy, le Maire, et de Matthieu Haim, coordinateur du Conseil municipal d'enfants (CME), en prémice à l'élection des membres du Conseil municipal d'enfants (CME). Le fonctionnement d'un conseil municipal (qu'il soit composé d'adultes ou d'enfants !) n'a désormais plus aucun secret pour eux : c'est avec un grand enthousiasme qu'ils se sont livrés à un jeu de question-réponse autour de cette institution. *« Ce moment est très apprécié des enfants »* explique Matthieu Haim. *« Cela permet de marquer de manière solennelle le lancement de la campagne électorale du CME et de les guider sur les démarches à effectuer ».* À la clef : l'élection des 33 élus du CME du 7 au 14 octobre qui procèderont à celle du Maire-enfant le 16 décembre.

Budget 2014

La préparation budgétaire est lancée

Parce que le budget de la ville doit être le plus représentatif possible des besoins des habitants, la préparation budgétaire qui a débuté pendant l'été s'élabore comme chaque année en lien avec les différents services de la ville, les associations et les comités de quartier. Tandis que durant tout le mois d'octobre les services municipaux participeront à des conférences budgétaires, les principales associations de la ville seront également invitées à y participer début novembre afin d'examiner collégialement les propositions de subventions à leur intention. Cette démarche se poursuivra par une série de rencontres avec les acteurs locaux et les comités de quartier pour mieux prendre en compte leurs besoins et ceux des populations pour lesquels ils agissent.

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

La coulée verte à Chevilly-Larue

VAL de MARNE Conseil général

Afin d'améliorer durablement le cadre et la qualité de vie des Val-de-marnais, le Conseil général poursuit la réalisation de la coulée verte départementale Bièvre-Lilas qui reliera le carrefour de la Vache Noire d'Arcueil au parc des Lilas de Vitry-sur-Seine, grâce à 14km d'aménagements dédiés aux piétons et aux cyclistes. Celle-ci passera d'ailleurs par Chevilly-Larue. Son premier tronçon, ouvert avant l'été, relie déjà la rue du Rouergue à la RD7, derrière le passage Seclin. À terme, la coulée verte devrait être prolongée jusqu'à la rue Paul Hochart. Cette partie de la coulée verte s'inscrit dans le cadre de la ZAC RD7 Nord, aménagée par la Sadev 94 et financée par le Conseil général, la commune et le Conseil régional. Cette zone, située aux abords de L'Oréal, offrira un cadre de promenade particulièrement agréable puisque L'Oréal réalisera à proximité directe de la coulée verte un site paysager. Enfin, l'arrivée de la coulée verte dans ce secteur favorisera le désenclavement du quartier Sorbiers-Saussaie et permettra aux habitants d'accéder directement à la station du tramway T7.

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy,
Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle,
premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou au 01 45 60 19 65

Hermine Rigaud,
maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat,
maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Nora Lamraoui-Boudon,
Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson,
maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant,
maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry,
maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin,
maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

Élisabeth Lazon,
maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Murielle Desmet,
conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Émilie Petit,
conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

Nathalie Sans-Sevaux,
conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme,
conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Dominique Lo Faro,
conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Élyane Darmon,
conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Jean-Jacques Bridey,
Député,
Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h).
jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Emilie Petit ▸ *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

La santé a-t-elle un prix ?

34 % des étudiants ont renoncé à se soigner dans les 12 derniers mois. (Source : Forum français de la jeunesse). Ce chiffre, s'il est inquiétant en lui-même, mérite une explication. Le droit à la santé, ce n'est pas juste se soigner lorsque l'on est malade. Le droit à la santé implique que les besoins fondamentaux de la personne soient satisfaits. Logement, transport, alimentation, exposition au stress. Or les étudiants sont une population particulièrement fragile ; précarité, absence de statut stable. La prévention et l'éducation aux soins restent malheureusement encore très largement inopérantes et les inégalités sociales se reproduisent aussi dans le domaine de l'accès aux soins. En outre, la complexité des dispositifs –parcours d'accès aux soins, multiplication des franchises, participation forfaitaire– conduisent nombre de jeunes à renoncer face à un système qu'ils jugent trop opaque. Le résultat est que 92 % des jeunes pratiquent systématiquement l'automédication contre 62 % de la population totale. Utilisation d'anciens traitements, voire de médicaments périmés, les risques sanitaires sont réels. La solution passe par une politique active de prévention. Le coût d'affiliation à la sécurité sociale est de 203€ pour un étudiant. Beaucoup renoncent malheureusement à prendre une mutuelle complémentaire, qui pourtant serait nécessaire pour l'accès au tiers payant total dans un centre de soin, et surtout pour les soins dentaires et l'optique. Dans le prolongement des aides déjà proposées aux jeunes Chevillais, la Municipalité étudie un dispositif qui pourrait aider les jeunes étudiants à souscrire à une mutuelle complémentaire. Réussir ses examens passe aussi par la santé !

Hermine Rigaud ▸ *maire-adjointe, élue du groupe Socialiste de la majorité*

L'inquiétante augmentation de la vulnérabilité chez les personnes âgées

L'allongement de la durée de vie est l'une des conséquences de l'amélioration des conditions de vie et de la médecine. Les Français vivent plus longtemps, selon l'Insee[1] la France comptera 17 millions de personnes de plus de 60 ans en 2020, dont près de 4 millions de plus de 80 ans (soit 80 % de plus qu'en 2000). Cette forte progression s'accompagne aussi du phénomène de vulnérabilité que nos services locaux constatent au quotidien.

Depuis quelques années, les différents services de proximité se trouvent de plus en plus face à des situations de vulnérabilité où la personne âgée n'est plus en capacité de gérer le quotidien. Lorsqu'aucun membre de la famille n'est en capacité de prendre le relais, les services sociaux font un signalement au procureur de la République qui pourra ensuite saisir le juge des tutelles.

Malgré toute la bonne volonté des services, il arrive très souvent que la procédure soit très longue et que la personne se retrouve en danger devant l'impossibilité de débloquer une situation. C'est le cas par exemple quand une personne âgée se trouve spoliée par son entourage qui se montre très bienveillant par ailleurs. Il arrive aussi qu'elle ne puisse plus aller chercher de l'argent à la banque, ne se rappelle plus de son code bancaire ; acheter une baguette, faire des courses, payer le loyer deviennent alors des courses d'obstacles.

Fort de ce constat, le Clic 6[2] a pris l'initiative (en concertation avec les différentes municipalités de son territoire) de faire un courrier aux ministres compétentes[3], afin de les alerter sur les conséquences de l'absence de mesures transitoires devant le désarroi causé par la vulnérabilité.

Notes :

(1) Insee : Institut national des statistiques et des études économiques.

(2) Clic : Centre local d'information et de coordination.

(3) Christiane Taubira, Garde des Sceaux et ministre de la Justice, et Michèle Delaunay, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie.

André Deluchat ▸ *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

« L'année de l'espoir » ?

La tribune libre du président du groupe socialiste le mois dernier nous peine. En effet, nous serions tous sourds et borgnes pour ne pas juger que « *les mesures gouvernementales prises sont utiles et conduisent le changement* ». Ce changement que les Français ne perçoivent pas en plaçant le Président de la République au plus bas dans les sondages. Nous attendons avec impatience « *la campagne d'explication* » annoncée et serions préoccupés pour nos concitoyens chevillais si « *la gestion municipale devait être au cœur du projet du Président* ». Ce dernier n'endigue pas le chômage, consacre la baisse du pouvoir d'achat, rogne des droits sociaux acquis et y compris réduit des aides fiscales aux familles. Ce sont plusieurs centaines de familles chevillaises non imposables qui vont payer l'impôt sur le revenu et perdront le bénéfice des exonérations. Est-ce cela la justice sociale et le changement maintenant ? La Municipalité n'a pas attendu pour conduire des actions qui répondent aux attentes de la population : tarifs municipaux bas, services à la population en extension (crèches, centre de loisirs, restauration, culture, équipements) ou en faveur des différents publics dont les personnes âgées ou celles en grande difficulté. Les investissements réalisés dans les écoles, pour l'enfance et dans le sport avec des installations ad-hoc recueillent la satisfaction. Notre politique municipale marie l'urbain, l'économique et l'environnement. Sa réalisation se fait sans augmenter la fiscalité locale et avec un endettement très raisonnable dont aucune des villes voisines (à part Rungis) ne peut se prévaloir. Alors, est-ce cela, cher collègue, que vous souhaitez remettre en cause ?

Laurent Taupin ▸ *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Pour une métropole du Grand Paris qui réponde aux attentes citoyennes !

Au mois de juillet dernier, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une loi visant à instituer la métropole de Paris regroupant la ville de Paris et les 123 communes des 3 départements de première couronne. Ce nouvel échelon administratif couvrant près de 7 millions d'habitants remplacerait les 19 communautés d'agglomérations existantes qui seraient dissoutes. En récupérant d'autorité toutes les compétences, le personnel, la fiscalité, ce nouvel établissement public de coopération intercommunal disposerait d'un budget proche de 4 milliards d'€. Au cours de l'été, un très grand nombre d'élu(e)s (maires, parlementaires, conseillers généraux et régionaux) se sont élevés contre ce projet de loi, non pas seulement parce qu'il va à l'encontre de leurs intérêts, mais parce qu'il opère, sous couvert de simplification administrative et de réduction des dépenses publiques, une recentralisation de la prise de décision. On confierait à une technostructure l'avenir de 7 millions de personnes qui attendent des solutions urgentes en matière d'emplois, de logements et de transports. Ce serait non seulement inefficace mais surtout antidémocratique. Une autre vision de la métropole est possible ; elle passerait par une généralisation des intercommunalités constituées autour d'un projet commun sur un territoire pertinent et qui, en lien avec la Ville de Paris et la région, permettrait de construire une métropole coopérative, écologique et solidaire. C'est un souhait bien sûr, mais nous ne doutons pas que le Parlement, en seconde lecture, saura entendre cette demande citoyenne.

Jean-Paul Homasson ▸ *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Le comité consultatif de handicap

Réuni pour la première fois en septembre 2009, le comité consultatif du handicap (CCH) a poursuivi ses réunions annuelles. Le 12 septembre dernier nous avons constaté avec satisfaction, et comme chaque année, la présence des associations qui prennent en charge des handicapés à Chevilly-Larue : l'hôpital de jour, L'Élan Retrouvé, les Amis de l'Atelier (maison relais), l'ADPED. À titre personnel, plusieurs personnes en situation de handicap, et en particulier non voyantes, étaient présentes. La MDPH était excusée mais chacun se souvenait de l'intervention utile et précise de M^{me} Cardinal l'an passé sur le rôle de cette structure. Plusieurs élus ayant partie prenante avec le handicap dans sa globalité (psychique-moteur) étaient présents de même que le personnel de l'administration municipale concerné. Les actions 2012-2013 ont été rappelées : les parcours privilégiés qui devraient aboutir à un « fléchage » citoyen, les aménagements publics réalisés –places pour handicapés, modules sonores sur feux tricolores, réaménagement de trottoirs, rampes d'accès, en particulier devant l'ancienne mairie, aide aux associations (portage des repas, aide aux vacances, accès piscine), livraison par Valophis au Clos Saint-Michel de 17 logements sociaux adaptés aux personnes âgées et handicapées, … La liste n'est pas exhaustive. La parole a été donnée aux associations et personnes présentes afin d'enregistrer leurs souhaits et doléances et de poursuivre en 2014 sur la lancée des années précédentes. Rappelons que ce sont souvent des actes d'incivilité qui « gâchent » la vie des non-voyants comme l'absence d'élagage ou les stationnements sauvages. Globalement nous enregistrons avec satisfaction les remerciements des associations et personnes handicapées pour les actions menées par la Municipalité depuis la création du CCH.

Pascal Rioual ▸ *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Journées du Patrimoine

Les 14 et 15 septembre se déroulaient les journées du patrimoine, sur l'ensemble du territoire français et donc à Chevilly-Larue. Lors de ces journées importantes, des Franciliens et des Chevillais viennent sur les sites et se font accompagner par les « experts », souvent bénévoles, pour découvrir l'histoire des lieux qui sont proches de leur domicile.

À Chevilly-Larue, l'histoire avec un grand H est présente, et l'on saisit mieux, en suivant le parcours proposé, l'église, le séminaire, que la ville qui s'étend aujourd'hui devant nous n'existait tout simplement pas il y a à peine 100 ans. Cette plongée dans le passé nous ramène aux fondamentaux de l'histoire, nous rappelle que la tradition à Chevilly-Larue, ce sont deux villages ruraux à quelques kilomètres de la capitale.

Je souhaitais dans cette tribune de rentrée, donner un coup de chapeau aux organisateurs qui chaque année, bénévolement, accueillent des visiteurs pour leur dévoiler la petite histoire dans la grande, ces petits détails concrets qui nous font comprendre que notre ville s'inscrit dans un passé riche. Il faudra réfléchir dans ce domaine, comme dans d'autres secteurs, à la préservation de la mémoire et à assurer la pérennité de cet éclairage sur le passé.

Je me réinscris dans le présent pour vous souhaiter une bonne rentrée sur la ville, et vous assurer de la présence de notre groupe à vos côtés.

Jean Franco Capirchio ▸ *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

Marché campagnard et commerces de proximité

Le marché campagnard a été inauguré le samedi 21 septembre 2013. Devenu un rendez-vous incontournable pour les Chevillais, il a été installé, pour la 16^{e} année consécutive, boulevard Jean Mermoz, dans le quartier Larue. Dans cette vitrine du savoir-faire artisanal, les produits du terroir de toutes les régions françaises ont été mis en valeur, dans une ambiance festive et conviviale. Le marché campagnard a été également l'occasion, pour les plus petits, de découvrir les animaux de la ferme. Nous souhaitons la multiplication des animations dans notre ville. En effet, il est nécessaire de proposer des solutions innovantes pour dynamiser nos quartiers et pour créer des zones d'attractivité commerciale exceptionnelle. Cependant, cette manifestation ne doit pas cacher la situation difficile de nos commerces de proximité. En effet, ces commerces contribuent à redynamiser la vie des quartiers. Ils rythment le paysage urbain et sont un vecteur de liens sociaux. En outre, ils participent à réduire les déplacements en voiture et permettent de prolonger l'autonomie des personnes âgées. Ils privilégient les contacts et contribuent, même si ce n'est pas leur fonction première, à la perception du sentiment de sécurité.

Journées du patrimoine 2013

Monuments et découvertes !

Ils étaient trois partenaires, les Amis du vieux Chevilly-Larue, les archives municipales et le séminaire des missions, et ils se sont mis en quatre pour faire des Journées du patrimoine des 14 et 15 septembre une réussite. Certes, la pluie du samedi a réduit le nombre de visiteurs ce jour-là, mais les visites ont fait le plein le dimanche, grâce à quoi l'effectif cumulé a atteint un total de 250 personnes pour les deux journées.

Cette année, le thème national était « 100 ans de protection », à l'occasion de la commémoration du centenaire de la loi du 31 décembre 1913, texte fondateur pour la protection des monuments historiques en France. Ce fut l'occasion de rappeler que deux édifices chevillais sont totalement ou partiellement inscrits aux monuments historiques depuis le 19 octobre 1928, l'église Sainte-Colombe et le pavillon de chasse de 1760, dit le « château » (pour sa façade seulement), qui avaient tous deux la part belle dans le programme de ces journées. Pierre Lioust, président des Amis du vieux Chevilly-Larue, a passionné les amateurs de patrimoine religieux en dévoilant tous les secrets de l'ancienne église Sainte-Colombe si bien restaurée, ainsi que ceux de la chapelle du Bon Pasteur, datant de 1936, dans le quartier Bretagne. Marc Ellenberger, archiviste municipal, avait concocté trois intéressants circuits de découverte. L'un explorait Larue, notamment la Maison du Conte, une maison rurale ainsi que le parc et la chapelle du Centre de pneumologie. Un autre cheminait du vieux Chevilly jusqu'à la chapelle du Bon Pasteur via la Ferme du Saut du

Loup. Le troisième se concentrait sur le séminaire des missions, le « château » et la Ferme du Saut du Loup. Dans son allocution d'accueil, le Père Marc Soyer a rappelé que le séminaire allait bientôt célébrer le cent-cinquantenaire de son installation à Chevilly le 1er janvier 1864. Le groupe a pu ensuite admirer la remarquable exposition d'ouvrages anciens de la bibliothèque spiritaine sur le thème du patrimoine, présentée dans le narthex de la grande chapelle par Chantal Parent, en charge de la valorisation des fonds. Puis l'assistance a découvert la salle à manger du « château », avant d'être accueillie dans l'impressionnante bibliothèque. Le circuit se terminait à la Ferme du Saut du Loup, anciennes écuries construites vers 1855 pour ses chevaux de courses par le baron de Schickler. Les visiteurs se sont alors séparés, ravis de tant de découvertes. ●

Exposition des élèves

Le talent était au rendez-vous

Les élèves des ateliers de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ont exposé leurs œuvres du 12 au 21 septembre. D'une cimaise à l'autre, il y avait du « à la manière de … » dans l'air. Ici, des coussins sur les tissus desquels les enfants (4-5 ans) ont peint l'éléphant Elmer de David Mc Kee bien connu de leur univers. Là, des Nanas façon Niki de Saint-Phalle en miniature, en volume, en terre cuite ou en papier mâché, ou encore en dessin, réalisées par les adultes pour les grosses pièces, sinon par les ados. D'autres se sont essayés aux cercles chromatiques de Delaunay. Impressionnante était cette forêt d'arbres, une série de 42 œuvres –au pastel, à l'acrylique, à la craie, etc– qui en fait n'en représentait qu'un, originairement peint par Manet. Les œuvres originales étaient également présentes, comme ces portraits saisissant de réalisme, ou encore ce travail sur les empreintes, sur la composition, sur les mots… Et de mot, on n'en dira qu'un : bravo ! ●

Concert / Cinéma

Autour de Boris Vian

Elle s'appelle Carmen Maria Vega, elle a la voix chaude et l'esprit des chanteuses de rock, elle revisite avec modernité, impertinence et talent une vingtaine de chansons de Boris Vian. Elle a la fougue de ses jeunes années mais n'est pas pour autant novice en la matière. En 2009, elle participait à l'album et à la tournée *On n'est pas là pour se faire engueuler.* En 2011, on la retrouvait à la grande bibliothèque François Mitterrand pour un concert en hommage à Boris Vian. C'est avec le soutien de Nicole Bertolt, responsable de la succession de Boris Vian et directrice artistique du film *L'écume des jours* de Michel Gondry qu'est alors née l'idée de porter sur scène le répertoire du grand Boris. Les chansons lui collent à la peau comme ses vêtements de rockeuse aux accents de jazz manouche. Ce sera *Fais-moi mal, Boris !,* un concert aujourd'hui porté à Chevilly-Larue dans le cadre du Festival de Marne. Et quitte à rendre hommage à Boris Vian, le concert sera suivi, le lendemain, de la diffusion du film *L'écume des jours.* ● **G.K**

Autour de Boris Vian

- **Concert *Fais-moi mal, Boris !* de Carmen Maria Vega, samedi 12 octobre à 20h au théâtre André Malraux.**
- **Cinéma *L'écume des jours* de Michel Gondry. Séance suivie d'une rencontre avec Nicole Bertolt, direction de la Fonda'action Boris Vian. Tarifs : renseignements auprès du théâtre.**

Médiathèque

Rendez-vous au piano

Celui que l'écrivain Jean Tardieu appelait le « crocodile de concert » (dans *Un mot pour un autre*), celui pour lesquels les compositeurs ont le plus écrit, sera mis à l'honneur ce mois-ci par la médiathèque : instrument-roi par excellence, le piano jouera toutes ses partitions du 5 au 17 octobre. C'est avec maestria que le couple de concertistes internationaux –Chevillais de surcroît– Mercedes Alonso et Pierre-Frédéric Proteau interpréteront *Le Sacre du printemps* d'Igor Stravinsky et *Épigraphe antique* de Claude Debussy lors d'un concert à quatre mains. Puis ce seront au tour des professeurs de piano du conservatoire de donner à entendre *Le bœuf sur le toit* de Darius Milhaud, *2 tangos* d'Astor Piazzola, *La mer* de Claude Debussy et *Galop* de Lavignac. Enfin, les plus jeunes feront leurs gammes, d'abord lors d'un atelier-spectacle *« Ouvrez les écoutilles »* spécial Érik Satie, puis lors d'auditions des élèves des classes de piano du conservatoire. ●

- **Concert de piano à quatre mains par Mercedes Alonso et Pierre-Frédéric Proteau, samedi 5 octobre à 18h à la médiathèque. Tout public. Entrée libre.**
- **Concert des professeurs du conservatoire, vendredi 11 octobre à 20h à la médiathèque. Tout public. Entrée libre.**
- **Atelier musical pour enfants *« Ouvrez les écoutilles »,* spectacle de 15 minutes suivi d'un atelier. Tout public (à partir de 8 ans) samedi 12 octobre à 10h30 à la médiathèque. Entrée libre sur réservation (tél. : 01 45 60 19 90).**
- **Audition des élèves du conservatoire mercredi 16 octobre à 19h au conservatoire et jeudi 17 octobre à 19h à la salle Léo Ferré (65, avenue Roosevelt). Tout public. Entrée libre.**

Quelques touches de piano

Dans le cadre du projet « Quelques touches de piano » organisé en partenariat avec le conservatoire de Chevilly-Larue, la médiathèque vous propose quelques uns de ses coups de cœur coté musique. . . mais aussi cinéma et littérature.

Livres

Amazone

Maxence Fermine – Éd. Albin Michel, 2004

« *Le fleuve était rouge, le musicien noir et le piano blanc … ». Amazone* ou l'étrange odyssée d'un piano blanc au cœur de la forêt amazonienne : un voyage aux sources de la musique, de la folie et du rêve.

Le cimetière de pianos

José Luis Peixoto – Éd. Gallimard, Coll° Folio, 2010

Un roman puissant, qui retrace l'histoire d'une famille d'artistes ébénistes au cœur d'un quartier populaire de Lisbonne sur trois générations, à travers deux voix : celles du fils, Francisco, et plus lointaine, celle du père.
En marge de cette histoire familiale portée par les silences, la pauvreté ordinaire, les souvenirs, la pudeur des sentiments : *Le cimetière de pianos,* un lieu *« à coté du temps »,* un vieil atelier ou s'entassent d'anciens pianos inutilisables qui semblent attendre de revivre…

Novecento, pianiste

Alessandro Baricco – Éd. Mille et une nuits, 1997

Abandonné à la naissance sur le piano d'un paquebot, Danny Boodmann Lemon Novecento est devenu un musicien de génie, sans être jamais descendu à terre. Naviguant sans répit sur l'Atlantique, il envoûte les passagers de sa musique étrange et magnifique qui n'appartient qu'à lui.
Un jour, embarque sur Le Virginian un célèbre pianiste de jazz. Entre les deux hommes va se dérouler un incroyable duel musical …
Un texte sensible, poétique et magique.

Et à votre disposition à la médiathèque, plusieurs sélections de CD, DVD, livres autour du thème du piano : autant de promesses de plaisirs et de découvertes.

Les voisins musiciens

Junko Shibuya – Éd. Autrement

Livre pour enfants (à partir de 3 ans).
Histoire sans paroles d'un petit garçon, attristé par le départ de ses voisins, qui alors qu'il joue du violon à la fenêtre pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, a la joie d'entendre sa nouvelle petite voisine se joindre à lui au piano …

CD

Brasileiro, Villa-Lobos & friends

Nelson Freire – Universal Music France, 2012

Nelson Freire, grand pianiste brésilien, rend hommage à trois générations de compositeurs compatriotes : Villa-Lobos est le plus célèbre d'entre eux, mais ce disque est aussi l'occasion de découvrir des artistes et des œuvres moins connus, et particulièrement le *Tango Brasileiro* d'Alexandre Levy, un grand classique du répertoire au Brésil.

Sheller en solitaire

William Sheller – Éd. Universal Music France , 1991

En 1984, William Sheller se retrouve sur scène à Bruxelles avec son seul piano pour accompagnateur : la douane avait refusé l'entrée en Belgique à tous ses musiciens … L'artiste décida de transformer cette aventure en album.
Réputé « invendable », à contre-courant du paysage musical du moment, ce disque obtint un beau succès et remporta le titre de « Meilleur album de l'année » aux Victoires de la musique 1992.

DVD

La leçon de jazz / Les rythmiques du diable !

Antoine Hervé et Dave Brubeck – RV Production, 2013

L'univers de Dave Brubeck raconté et joué au piano par Antoine Hervé. Sa carrière, ses influences et ses rencontres avec d'autres géants du jazz sont évoqués, mais aussi les rythmes particuliers qu'il a utilisés, qui sont ici décomposés et expliqués avec un humour et une pédagogie qui n'ont rien à envier à Jean-François Zygel.

2e PARTIE

3 octobre 1943 : bombardement de la centrale électrique de Chevilly-Larue

La mission du groupe Lorraine des Forces aériennes françaises libres a été une pleine réussite, au prix du sacrifice de quatre aviateurs héroïques. Les aviateurs ont pris des risques pour réduire au maximum le nombre de victimes civiles.

Le bombardement de la centrale électrique de Chevilly-Larue est la première mission du groupe Lorraine en région parisienne. Elle lui a été confiée avec la certitude qu'il fera le maximum pour éviter de toucher des maisons habitées, notamment le quartier du Moulin Vert à Vitry-sur-Seine en face de la centrale électrique de Chevilly-Larue, de l'autre côté de la RN 7. Les aviateurs ont aussi la joie de penser qu'au retour, ils vont survoler Paris, que certains ont quitté depuis des années. En attendant, après avoir franchi sans problème la Manche et surplombé à 13h32 la côte française à Biville-sur-Mer aux environs de Dieppe, ils doivent survoler la Normandie et l'Île-de-France en rase-mottes. Même avec l'habitude, cet exercice reste toujours périlleux, en frôlant la cime de certains arbres et les lignes à haute tension. Pour atteindre l'objectif par le sud-ouest, l'itinéraire passe au-dessus de Neufchâtel-en-Bray, Gisors, Mantes-la-Jolie, Les Essarts-le-Roi, Saint-Rémy-lès-Chevreuse ; les quatre premiers bombardiers Boston continuent en rase-mottes, tandis que les huit autres prennent un peu d'altitude et suivent avec un petit instant d'écart. Peu après Palaiseau, la formation survole les lignes à haute tension aboutissant à la centrale électrique de Chevilly-Larue ; les avions n'ont plus qu'à les suivre pour atteindre leur cible. Au dernier moment, ils sont repérés ; l'alerte est déclenchée à 14h53. À l'heure prévue, à 14h59, les quatre premiers appareils larguent leurs bombes à retardement, tandis que la « flak » (artillerie anti-aérienne allemande) entre au même moment en action avec des canons et des mitrailleuses ; onze secondes après, les bombes explosent ; de grandes étincelles jaillissent, puis des flammes et une épaisse fumée. Les bombardiers sont passés si près des pavillons des lotissements pavillonnaires chevillais proches de la centrale électrique que des habitants ont pu voir les têtes des aviateurs ; l'un d'eux se rappelle que le souffle du passage des avions a soulevé de 50 cm la véranda de sa maison, sans casser un carreau, alors qu'un autre a eu toutes les vitres de son pavillon brisées. La seconde vague de Boston arrive vite à son tour au-dessus de l'objectif et lâche ses bombes (quatre par appareil) en sa direction. Malheureusement, la hauteur plus élevée et l'épaisse fumée empêchant de bien le voir, quelques bombes ratent leur but et certaines touchent des pavillons chevillais voisins de la centrale. Plus exposés en rase-mottes que les huit derniers, deux des quatre premiers Boston ont été touchés par la « Flak », dont un assez gravement, celui piloté par le lieutenant Lamy. Fidèle à la consigne, celui-ci jette son appareil avec ses moteurs en feu dans la Seine à Paris près du pont de Tolbiac, pour qu'il ne s'écrase pas sur des maisons ; une plaque commémorative y rappelle le sacrifice du lieutenant Lamy, de l'adjudant Balcaen et des sergents Roussarie et Jouniaux. De son côté, l'avion piloté par le lieutenant Lucchesi a des ennuis de moteur qui l'oblige à se poser en lisière de la forêt de Compiègne ; deux membres de l'équipage sont faits prisonniers par les Allemands, tandis que le pilote et le mitrailleur parviennent à s'échapper et à rejoindre Londres, le premier le 10 novembre et le second le 20 décembre. Les dix autres Boston regagnent sans incident la base d'Hartford Bridge, avec un petit retard, ayant ralenti un peu pour attendre l'avion de Lucchesi avant qu'il se pose ; ce décalage leur a permis d'échapper à la chasse allemande qui les attendait vers Beauvais et qui s'est heurtée à la chasse britannique. La mission du Groupe Lorraine est un succès : la centrale électrique de Chevilly-Larue est lourdement endommagée, contribuant ainsi à immobiliser des convois ennemis (la centrale ne sera entièrement remise en service qu'après la guerre). Les atteintes à la population voisine ont été réduites au maximum, avec 14 morts (dont un garde de la centrale) et 21 blessés (dont 3 gardes). La presse vichyste et Radio-Paris critiquent que des Français aient bombardé la France. Les aviateurs du Groupe Lorraine se demandent souvent s'ils ont ce droit et répondent toujours oui : qui d'autre qu'eux viseraient leurs objectifs en rase-mottes avec autant de soin et d'inquiète minutie ? Ils prennent ainsi des risques supplémentaires entraînant plus de sacrifices. Outre le lieutenant Lamy et ses 3 équipiers, 11 autres des 48 aviateurs du groupe Lorraine ayant participé à la mission du 3 octobre 1943 périront d'ici la fin de la guerre, « Morts pour la France ».

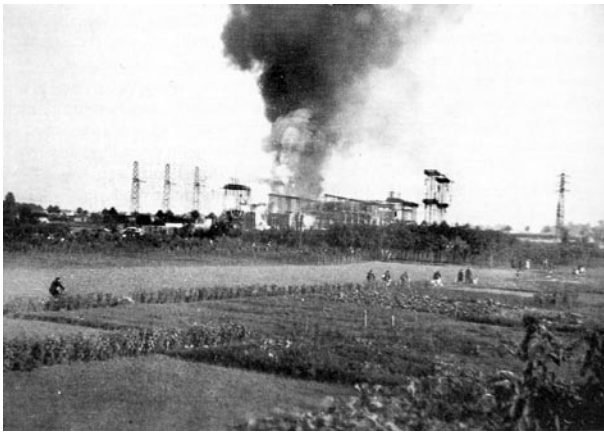

Vue de la centrale électrique de Chevilly-Larue juste après le bombardement.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Pétanque

Un beau dimanche contre la mucoviscidose

Dimanche 15 septembre dernier, ce sont cinquante joueurs qui ont participé au tournoi de pétanque de La Boule chevillaise au parc des sports. L'ensemble des fonds récoltés a été reversé à l'association « Stop à la mucoviscidose ».

« ***La journée s'est très bien passée.*** *On a eu de la chance avec un très beau soleil tout au long du tournoi ».* Yvette Mangeant, membre de l'association « Stop à la mucoviscidose » et organisatrice de l'événement, se montre ravie du déroulé de la journée. Pour une première, ce fut effectivement une belle réussite avec 25 doublettes présentes, soit 50 joueurs venus tirer et pointer dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Jeunes et adultes, hommes et femmes, adhérents ou non à La Boule chevillaise, toutes les catégories étaient représentées pour aider la lutte contre la mucoviscidose.

Plus de 500€ récoltés

Avec un temps estival, la journée fut coupée par un barbecue des plus appétissants. Yvette Mangeant, aux commandes du grill, avoue dans un sourire : *« je ne sais pas combien de kilos de frites et saucisses sont partis ! ».* Une belle journée de solidarité lors de laquelle trois coupes furent distribuées aux vainqueurs du tournoi hommes, femmes ainsi qu'au jeune Bastien Eveno, lauréat chez les enfants. Mais l'enjeu de la journée restait évidemment la récolte de fonds. Entre les rafraîchissements et repas et les 3€ de frais d'inscriptions pour chaque joueur, au total, ce sont 525,65€ qui ont été récoltés et reversés à l'association « Stop à la mucoviscidose. » Un beau résultat ! Surtout, *« tous les boulistes se sont dit prêts à recommencer l'an prochain ».*

Antoine Ginekis

Brèves de vestiaires

Les stages des vacances de la Toussaint

Comme le veut la tradition chevillaise, le sport ne prend pas –ou peu– de vacances. Encore moins lors des premiers congés, période où la saison ne fait que débuter. Du coup, plusieurs sections de l'Élan proposent des stages d'une semaine à leurs adhérents désireux de profiter de cette période, pour des sessions et entraînements plus décontractés et moins formels. La première semaine, du 21 au 25 octobre, sont ainsi organisés des stages par les sections athlétisme, football, gymnastique rythmique, judo, natation synchronisée, tennis de table, tir à l'arc et volley-ball.

Opération « Tous en club » : Profitez-en !

Dispositif mis en place à l'échelle départementale, l'opération « Tous en club » aide financièrement les jeunes souhaitant s'inscrire dans une association labellisée « Tous en club. » Pour en bénéficier, le sportif doit être âgé entre 6 et 20 ans et habiter à Chevilly-Larue. L'aide est fixée à un montant de 30€ à déduire du prix total de la cotisation au club. Ce projet solidaire vise à favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive. Il serait donc dommage de passer à côté. **Pour plus de renseignements, et savoir si vous remplissez les critères d'attribution, renseignez-vous auprès du SMJ, au 01 46 87 97 65, ou par email : contact-smj@ville-chevilly-larue.fr.**

Forum des sports

L'événement a fait le plein !

Le grand départ de la saison sportive chevillaise a, une nouvelle fois, fait le plein avec de nombreux visiteurs samedi 7 septembre dernier. Surtout, le forum des sports a permis de multiples inscriptions, notamment pour les sections tennis, judo ou encore gymnastique rythmique de l'Élan.

« ***De mon point de vue il y a eu plus de monde au forum cette année*** ». Dominique Gimenez, secrétaire de l'Élan et grande habituée de l'événement, tire un constat positif de l'édition 2013. Les Chevillais aiment le sport et sont nombreux à se ruer au gymnase Marcel Paul pour y découvrir les diverses activités –dont les vingt sections de l'Élan– proposées tout au long de la saison. C'est simple, l'enceinte de réception était comble toute la matinée et *« n'a pas désempli jusqu'à 13h »*. Au niveau des inscriptions, il est toujours difficile d'obtenir un chiffre exact juste après le forum, mais cela semble tout de même en progression par rapport à l'an passé.

Judo et tennis affichent complet chez les jeunes

Entre le multisports, la zumba, le badminton, le tir à l'arc ou la natation, le football reste évidemment en tête des faveurs. D'autres sections de l'Élan ont connu un succès important. On peut par exemple citer le judo qui a reçu de très nombreuses inscriptions d'enfants, de moins de 10 ans en particulier. *« La gymnastique rythmique et le tennis ont aussi rempli leurs cours pour les jeunes. Ils ont même dû ouvrir des listes d'attente pour les retardataires »*. La saison démarre donc sur les chapeaux de roue à Chevilly-Larue où le sport se montre de plus en plus populaire. ● **A.G**

Tir à l'arc

Une section labellisée

Plus encore que les bons résultats sportifs obtenus en compétition, la section tir à l'arc de l'Élan a une autre raison de se réjouir : la Fédération française de tir à l'arc a attribué le Label Argent à la compagnie d'arc.

La labellisation de la section tir à l'arc de l'Élan vient récompenser l'excellent travail des bénévoles, entraîneurs et responsables du club ainsi que les infrastructures de qualité mises à disposition des archers. Félicitations aux archers chevillais ! *« Ça ne change pas grand-chose à notre quotidien, mais c'est une reconnaissance »*, explique Pierre Arcelin, ancien président de la section. *« À Chevilly-Larue, nous avons la chance de disposer d'un gymnase, d'un terrain extérieur, d'un local pour le matériel et d'un parking. Tout cela compte au moment de remplir le dossier pour la labellisation »*. Le nombre d'équipes et les qualifications en championnat de France aussi : cela montre la motivation et le bon parcours de la section tir à l'arc. De fait, le Label Argent est attribué selon des critères précis concernant la vie associative (l'organisation du club), les activités sportives (les apprentissages, les entraînements et l'encadrement proposés aux adhérents) et les équipements. La section ainsi auréolée pour les saisons sportives 2014 et 2015, voilà de quoi motiver les sportifs dans la poursuite de leurs performances ! Une seule déception : *« on ne pourra malheureusement jamais avoir le Label Or car il faut disposer d'un parcours de chasse, ce qui reste impossible en ville »*. ● **A.G**

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 6 octobre
Meguader
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Dimanche 13 octobre
Tomasino
2, rue Dispan
L'Haÿ-les-Roses
01 46 63 17 11

Dimanche 20 octobre
Bittante
43, avenue du Pdt Roosevelt
Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Dimanche 27 octobre
Lebon
108, rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56

Vendredi 1er novembre
Benouaiche
Centre commercial Carrefour
81, avenue du Général de Gaulle
L'Haÿ-les-Roses
01 46 65 85 18

Denimal
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 3 novembre
Akwa Nsangue
15, rue du docteur Calmette
L'Haÿ-les-Roses
01 46 60 95 47

État civil

Du 1er au 31 août 2013

Naissances

- Kamel Aït-Cherif
- Daouda Camara
- Swann Courtel
- Arthur Eugène
- Maksim Grumic
- Kenny Larney
- Sophie Edouard et James Marie-Sainte
- Solange Uwajeneza et Richard Tuligenga Hirwa

Mariages

- Nunzia Martinelli et Christophe Renou
- Aminata Sambe et Moussa Diouf
- Amâl Eyisse et Yannick Adda
- Chahinaze Bouzelif et David Bouchemoua

Décès

- Joseph Gaudin
- Ginette Couvidoux
- Roger Drouville
- Paul Vergnaud
- Dobrosav Jankovic
- Jeanne Brione
- Jeanne Tran-Van-Chi
- Micheline Friederich

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
http://www.ville-chevilly-larue.fr/
> Rubrique *Infos les plus demandées*
> *Pharmacies de garde*

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Jusqu'au 20 décembre

Enquête sur le logement

L'Institut national de la statistique (Insee) réalise une enquête sur le logement. Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre, un enquêteur de l'Insee prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous rappelons que les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à l'enquêteur.

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi de 13h30 à 18h30
vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.
La mairie et les relais-mairie seront fermés le samedi 2 novembre

Santé

Séances de vaccinations gratuites

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.
Des séances de vaccinations gratuites et sans rendez-vous sont organisées à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami) le mercredi 9 octobre, le jeudi 28 novembre et le jeudi 19 décembre de 14h à 18h.
Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Secteur 1 : 2 octobre/6novembre
Secteur 2 : 16 octobre
Secteur 3 : 23 octobre

Prochaines collectes bacs jaunes
Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts
Secteur 1 & 3A :
Les mercredis 2, 16 et 30 octobre
Secteur 2 & 3B :
Les mercredis 9 et 23 octobre

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appelez le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.
Le calendrier complet de l'année 2013 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

Un(e) gestionnaire applications métiers pour le service Informatique ;
Un(e) responsable hygiène des locaux.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique *Offres d'emploi.*
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches. Prenez contact avec le pôle Jeunes adultes au service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65) et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée ;
- relevé de notes d'examen ;
- courriers échangés avec l'Éducation nationale ;
- copie des vœux Ravel si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur.

N'attendez pas pour agir !

Élections

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Deux élections auront lieu au printemps prochain : les élections municipales et les élections européennes. Les ressortissants français (pour les élections municipales) et les ressortissants européens (pour les élections européennes) qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie au plus tard avant le 31 décembre munis d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.
Renseignements : service Élections
(88, avenue Général de Gaulle 01 45 60 19 18 / 18 61)

À partir du 23 septembre

Fermeture temporaire du Pôle emploi de L'Haÿ-les-Roses

De très importants travaux d'aménagement seront mis en œuvre dans l'agence Pôle emploi de L'Haÿ-les-Roses à laquelle sont rattachés les Chevillais. Cette dernière sera donc fermée jusqu'à la fin des travaux qui dureront jusqu'en mai 2014. D'ici sa réouverture, les Chevillais sont invités à se rendre à l'agence d'Arcueil pour effectuer leurs démarches.
Pôle emploi d'Arcueil, 5-7 rue Aspasie Jules Caron, 94110 Arcueil

Solidarité

L'association Accueil des familles de détenus recherche des bénévoles

Depuis plusieurs années, l'association Accueil des familles de détenus à Fresnes (ADFA) assure des permanences auprès des familles qui visitent leurs détenus à la maison d'arrêt de Fresnes. L'association dispose d'un local chaleureux dans l'enceinte de la prison pour accueillir les familles. En servant de lien avec le service pénitentiaire, l'ADFA peut ainsi écouter, soutenir et informer les familles.
Près de 250 familles sont ainsi régulièrement accueillies du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 8h à 16h.
L'ADFA recherche des bénévoles pour assurer cet accueil. Si vous êtes intéressés, contactez Catherine (06 70 74 03 22) ou Françoise (06 13 73 85 69).

Permanences impôts

Sur rendez-vous le lundi 14 octobre 2013, de 14h à 16h30 en mairie de Chevilly-Larue (88, avenue du Général de Gaulle – 01 45 60 18 53).

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
(4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
Sur RV les 1er et 5e mercredis de 9h à 12h30
Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7e mois de grossesse.

Chaque 2e mardi du mois à 17h.
Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

Permanences les 2e et 4e jeudis du mois.
Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr
http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr